

Revue de
presse

au

09/03/26

LA MONTAGNE

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON : QUEL PROGRAMME À COMPTER DE 2026 ?

Quel avenir pour l'association « Centre Culturel et artistique Jean Lurcat » Scène nationale d'Aubusson ? Son assemblée générale a eu lieu cette semaine. À l'ordre du jour notamment, l'autorisation d'occupation temporaire qui court jusqu'en... juillet 2026. Une forme d'ultimatum lancée par le Département de la Creuse en direction des autorités de tutelle afin de trouver une solution de copropriété dans un futur proche.

Le Département qui se penchera sur la question vendredi, en effet, les élus devront voter un avenant à la convention pluriannuelle 2022/2025 entre le Département, l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson concernant le projet artistique et culturel porté par la Scène Nationale. Pour rappel, le projet artistique et culturel porté par la Scène nationale s'inscrit dans un programme pluriannuel qui a fait l'objet de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs sur la période 2022/2025, associant, outre le Département, l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson. Le Département d'indiquer que « compte tenu de la réflexion toujours en cours pour la rénovation du bâtiment qui héberge les activités de l'association, » il sera proposé « par l'ensemble des partenaires, lors de la tenue du Conseil d'administration de l'association en date du 1^{er} juillet dernier, de prolonger la convention pluriannuelle d'objectifs qui arrivera à échéance au 31 décembre 2025. » Concrètement, le Département s'est positionné pour une prolongation jusqu'au 5 juillet 2026.

Autour de la table ce mercredi, la communauté de communes Creuse Grand Sud, la Région Nouvelle Aquitaine, la mairie d'Aubusson et l'Etat. L'enjeu est de taille, il convient en effet de trouver le bon format

juridique qui corresponde au cahier des charges fixé ainsi qu'aux missions qui incombent à la Scène Nationale. Sur le fond, les différents interlocuteurs ont salué la qualité de la programmation dans son ensemble. Cette année, le taux de remplissage avoisine les 87 %, le public est donc au rendez-vous. Affaire à suivre. ■



Noël à petits prix grâce aux jouets d'occasion

LIMOUSIN. Qui sont ceux qui optent pour la seconde main ?

PAGES 2 ET 3



SANTÉ

Les trois CHU de la région créent un Institut régional de cancérologie

PAGE 4

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

CentreFrance

CREUSE

JEUDI 11 DECEMBRE 2025 - 1,50 €

Menaces sur la Scène nationale



Le bâtiment du centre culturel et artistique d'Aubusson se trouve dans un état inquiétant sous fond de désengagement du Département, son propriétaire.

PAGE 5

PHOTO PASCAL DACASA

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Automobilistes dans le viseur. Les fous du volant n'ont qu'à bien se tenir. Au sens propre. A compter du 1^{er} janvier, une nouvelle génération de radars va faire son apparition dans l'Hexagone. Ces monstres de technologie, munis de caméras haute résolution et dopés à l'intelligence artificielle, ne se contenteront plus de chronométrer les chauffards en excès de vitesse. Désormais, les radars seront en mesure de repérer un conducteur en train d'utiliser son smartphone, l'absence du port de la ceinture et le non respect des distances de sécurité. Trois infractions qui pourront se cumuler et ôter 8 points d'un coup au permis de conduire pour une amende de 405 euros.



Une propriété totalement illuminée pour les fêtes de fin d'année

FESTIVITÉS. Deux frères passionnés par la période de Noël ont décidé de partager leur passion en ouvrant les portes de leur maison au public... PAGE 7



Plusieurs candidats à droite pour les municipales à Guéret

POLITIQUE. Le point sur les listes de droite qui pourraient être présentées aux suffrages des électeurs, en mars 2026, dans la ville préfecture.

PAGE 8

« On fait un mauvais sort à la Scène nationale »



AUBUSSON ■ « L'avenir de la Scène nationale, ça fait quinze ans qu'on en parle. C'est un marronnier mais là c'est pire que tout. Il y a un an, les travaux avaient été estimés à 4 millions et avec le concours de la Drac, de la Région et de l'État, on arrivait à 90 % de subventions. Eh ben non, le Conseil départemental n'a pas donné suite ! » Il a fallu attendre la fin du conseil municipal, jeudi soir, pour que le sujet de la Scène nationale soit largement abordé. « Et maintenant, le Département propose que la com-com, la commune deviennent propriétaires du bâtiment ! Moi, je veux bien qu'on se mette autour de la table mais que le bâtiment soit d'abord rénové, a poursuivi le maire. La convention d'occupation de la Scène nationale s'achève en juillet : c'est-à-dire que demain, la Scène peut se retrouver dehors. » Et de pointer d'autres conséquences, bien au-delà du simple aspect culturel : un « effet domino » sur l'option théâtre du lycée, sur une potentielle perte d'effectifs pour l'établissement... « C'est aussi une entreprise économique. » Une inquiétude largement partagée dans les rangs du conseil. « C'est vrai que depuis quinze jours, la Scène est entrée dans une zone de turbulence dangereuse, a rebondi Jean-Luc Léger. Il y a eu une occasion manquée. Moi, je me pose deux questions : est-ce que le Conseil départemental lance un ultimatum à Creuse Grand Sud et Aubusson pour qu'elles mettent la main à la poche ? Ou pire, est-ce qu'il y a un vrai projet de destruction de la Scène nationale ? Il faut bien savoir qu'un euro dépensé dans la vie culturelle, c'est dix euros dépensés autour. Demandez à Guéret et à La Souterraine s'ils ne voudraient pas avoir une scène conventionnée. En tout cas, on fait un mauvais sort à la Scène nationale. » « On peut s'interroger aussi sur le timing choisi, a repris Stéphane Ducourtioux. Comment faire un choix aujourd'hui sur un tel sujet ? »

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



Centre culturel et artistique d'Aubusson

Qui aime la Scène nationale la suive

À défaut d'un acteur qui prenne franchement le lead pour envisager l'avenir du centre culturel et artistique, Creuse Grand Sud tente modestement d'organiser la discussion.

VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

Aujourd'hui, il n'est plus temps de tergiverser, au risque sinon de sceller le sort du centre culturel et artistique Jean-Lurçat (CCAJL) d'Aubusson, les bonnes intentions affichées ne suffisent plus, la raison commande d'agir. C'est ce que tente de faire Philippe Estrellas, vice-président de Creuse Grand Sud qu'il qualifie de "Petit Poucet". « Notre subvention est votée à l'unanimité du conseil communautaire », souligne-t-il. Comprenez par là qu'en dépit des désaccords politiques qui peuvent parfois s'exprimer au sein de cette assemblée, la Scène nationale, elle, fait consensus. L'heure est au changement de gouvernance, l'ensemble des acteurs semblent en avoir conscience, mais mené par qui, comment ? Et si la solution venait de la communauté de communes ? Le vice-président n'en rejette pas l'idée, il se prend même à l'envisager mais à certaines conditions qui offriraient la garantie à la collectivité de ne pas faire cavalier seul, celle-ci ne disposant pas des ressources suffisantes.

Valérie Bertin, la présidente de cette intercommunalité, est très claire à ce sujet : financièrement parlant, il est impossible de consentir un effort supplémentaire. « Une communauté de communes ne peut pas porter seule cet équipement. » Elle précise ne jeter la pierre à personne, « on est tous ennuyés et on aimerait sortir la tête haute de cette situation, on n'a pas envie de voir la Scène nationale fermer, Philippe Estrellas prend ainsi les contacts avec la Région avec mon accord. »

Un pilier du territoire

Ce dernier plaide pour un rapprochement rapide des différents partenaires : « Il convient de mettre tout le monde autour de la table et de s'inscrire dans un projet de rénovation sur plusieurs années car le problème qu'ont les EPCI, ce n'est pas de penser investissement mais fonctionnement. Il faut absolument ouvrir le dialogue, martèle-t-il. On comprend la situation du Département compte tenu du contexte budgétaire, mais maintenant il faut organiser la discussion. Il faut que l'État nous accompagne sur ce point-là car on arrive au bout de quelque chose



La Scène nationale, acteur incontournable dans le sud de la Creuse. PHOTO BRUNO BARLIER

avec le coup de semonce du 6 juillet 2026 (*) ». Philippe Estrellas ne peut imaginer le territoire privé de ce pilier et rappelle quels sont les enjeux liés à son maintien. « Il faut penser les projets à long terme. Il existe une filière théâtre, quelque 120 élèves pratiquent cet art dont une grande partie ont des dérogations pour venir sur le territoire. Si cette partie-là part, cela veut dire que ce sont des classes en moins derrière, des enseignants en moins, et c'est l'attractivité du terri-

toire qui est impactée. C'est une chance pour les élèves de la cité scolaire d'avoir la possibilité, dans ce sud de la Creuse, d'évoluer sur un plateau avec des techniciens, de croiser des artistes régulièrement, de voir des spectacles vivants contemporains. L'art contemporain à Aubusson, c'est à la fois la Cité internationale de la tapisserie, la Scène nationale ainsi que la multitude de propositions qui sont faites, il existe un vrai écosystème. » Revenant à des considérations plus

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON EN SURSIS

Quand les discussions vont-elles enfin démarrer ?

L'intercommunalité Creuse Grand Sud à l'initiative pour réunir tous les acteurs. P.7

terre à terre, ce dernier indique que grâce à la Scène nationale, « 136.000 euros retombent directement sur notre territoire entre les restaurants, les nuitées, les personnes qui ont travaillé pour ou avec le théâtre, ce n'est pas rien, et cela représente par ailleurs une taxe de séjour sur la communauté de communes qui est de l'ordre de 4.000 euros ». ●

(*) L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE COURT JUSQU'EN JUILLET 2026.

CINÉMAS

À GUÉRÉT

CHASSE GARDÉE. Comédie (1 h 38). 21 heures.
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2. Film d'horreur (1 h 44) (interdit aux moins de 12 ans). 21 heures.
JEAN-VALJEAN. Drame (1 h 38). 15 heures.
ZOOTOPIE 2. Film d'animation (1 h 48). 21 heures.
VIE PRIVÉE. Drame (1 h 45). 18 h 15.
BUGONIA. Comédie (1 h 58) (interdit aux moins de 12 ans). 18 h 15 (VO).
DES PREUVES D'AMOUR. Comédie (1 h 37). 15 heures, 21 heures.
RUNNING-MAN. Thriller (2 h 14) (interdit aux

moins de 12 ans). 18 h 15.
DOSSIER 137. Policier (1 h 55). 15 heures.
POMPEI, SOTTO LE NUVOLE. Documentaire (1 h 56). 15 heures, 18 h 15 (VO).
ELEANOR THE GREAT. Comédie (1 h 38). 18 h.

À AUBUSSON

DOSSIER 137. 20 h 30.
UN POÈTE. Comédie (2 heures). 20 h 30 (VO).

À LA SOUTERRAINE

LA BONNE ÉTOILE. 20 h 30.

À ÉVAUX-LES-BAINS

L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE. 18 heures.
L'ÉTRANGER. 20 h 30.



URGENCES

SERVICES DE GARDE

MÉDECIN.
 Tél. 116.117, à partir de 20 heures.

PHARMACIE.
 Tél. 32.37.

URGENCES

SAPEURS-POMPIERS.
 Tél. 18.

SAMU.
 Tél. 15.

POLICE-SECOURS.
 Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.
 Tél. 06.25.41.31.47.

NUMÉROS UTILES

SERVICE ROUTES.
 RN 145, tél. 0820.102.102, routes départementales, tél. 05.44.30.29.00.

ENEDIS - GRDF.
 Dépannage électricité, tél. 09.72.67.50.23 ; dépannage gaz, tél. 0.800.47.33.33.

Creuse → L'actualité

SPECTACLE VIVANT ■ Plusieurs menaces planent sur l'établissement culturel d'Aubusson

Il faut sauver la Scène nationale

Un bâtiment dégradé par manque d'entretien depuis des décennies, une toiture-terrasse qui laisse entrer l'eau, mais aussi une structure abritant le Théâtre Jean-Lurcat en bon état de fonctionnement. Quelles perspectives pour le centre culturel et artistique d'Aubusson Jean-Lurcat, Scène nationale d'Aubusson ?

Virginie Sanchez avec correspondant
 virginie.sanchez@centrefrance.com

Si la Scène nationale d'Aubusson a su s'imposer dans le paysage culturel comme une scène de référence, il n'en reste pas moins que son avenir demeure incertain. Le Département, qui est propriétaire du bâtiment mais n'en a plus l'usage, souhaite s'en séparer. Ce dernier n'en fait pas mystère, il cherche aujourd'hui un repreneur parmi les utilisateurs. « Les modalités du transfert seraient à discuter et le fonctionnement serait laissé à leur charge. » À toutes fins utiles, la collectivité indique que « le contexte financier très tendu des conseils départementaux [l']oblige à [se] recentrer sur [ses] missions obligatoires. » La Scène nationale, une variable d'ajustement budgétaire en cette période de disette ?

Un choix que déplore la Région Nouvelle Aquitaine qui regrette « cette volonté de mettre fin à une convention d'occupation (lire notre édition de dimanche 7 décembre 2025). Il y a un coup de pression par rapport à cette question du bâtiment, constate Charline Claveau, vice-



BÂTIMENT. Ce dernier souffre d'un manque d'entretien depuis des décennies. PHOTO BRUNO BARLIER

présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la culture. Je rappelle qu'on avait travaillé, État-Région-Département, à un plan de financement des travaux, c'était un projet inscrit dans notre contrat de plan État-Région. On avait collaboré à plusieurs comités de pilotage et réussi à arrêter un bouclage ou d'ailleurs l'État avait une participation tout à fait exceptionnelle. L'État et la Région, et principalement l'État, il faut bien le dire, finançaient à hauteur de 80 % les travaux. Alors on connaît la situation actuelle évidemment des finances publiques, mais c'était un taux de co-financement des investissements qui était tout à fait notable et malgré cela, le Département a souhaité mettre fin à cette discussion et à cette possibilité de rénovation du bâtiment. »

Une position qui a évolué car

la donne a changé, insiste le Département. « Il y avait un projet il y a quelques années parce que nous étions encore utilisateur avec le musée or aujourd'hui, nous ne le sommes plus du tout, nous n'avons donc n'a pas forcément vocation à continuer à procéder à l'entretien. »

Une décision qu'il convient, est-il encore précisé, de « resituer dans un contexte global. Cela peut heurter, on a l'impression d'un abandon par le Département, sauf qu'on est un peu acculé par l'État et les élus sont tenus de faire des choix parce qu'ils ont beaucoup moins de marge de manœuvre. Le sujet se pose différemment actuellement. L'idée est de voir avec les utilisateurs pour qu'ils s'organisent sachant que ponctuellement, quand il y aura un projet, on pourra regarder dans quelle mesure on peut l'accompagner. »

Quelles perspectives à présent s'offrent à la Scène nationale ? « Il faut qu'on puisse reprendre ensemble, partenaires publics, le travail, car ce qui est en jeu, c'est la pérennité de la Scène nationale, souligne Charline Claveau. La Région est évidemment attachée à ce projet qui, au-delà même de ce qu'il produit en termes d'offres culturelles dans ce territoire, est aussi un symbole d'une politique publique culturelle qui va au plus profond du territoire de la République. La Région souhaite être partie prenante dans ce débat pour savoir comment cette Scène nationale va rebondir si elle ne peut plus être dans ce bâtiment car c'est quand même ce qui la guette compte tenu de sa vétusté. »

« Si ce label venait à tomber, ce serait un très mauvais signal »

Qui pourrait reprendre la propriété du bâtiment ? Pour l'heure, aucun candidat ne semble s'être manifesté. L'une des possibilités est que la Scène nationale développe un projet en dehors dudit bâtiment. L'enjeu est de taille et le temps presse car l'autorisation d'occupation temporaire court jusqu'en juillet 2026.

« Si jamais l'avenir de la Scène nationale n'est pas en ces lieux, cela veut dire que cela bouscule complètement les conditions de travail de l'équipe, la manière de penser la prochaine saison, qui est déjà très engagée, cela signifie trouver d'autres lieux de diffusion et de résidence, car il existe tout un relais de soutien à la création. Mais le Département ne laisse pas tellement le choix que de mener ce travail car il met un peu tout le monde au

pied du mur », indique la vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine.

« Il y a d'un côté cette transformation du lien contractuel et de l'autre la question de convention pluriannuelle d'objectifs, poursuit-elle. On était sur un avenant l'année dernière conformément au souhait du Département plutôt que sur un renouvellement, sauf qu'à présent, on en vient au bout. Même s'il y a un sujet sur la question du bâtiment, on souhaite ardemment que le Département demeure partenaire de ce projet et de la Scène. »

Quid du soutien du Département de la Creuse au projet de la Scène nationale au-delà des locaux ? « Il va vraiment falloir aborder les deux questions de manière décorrélée, la question du bâtiment et celle de sa participation au fonctionnement parce que sinon c'est un risque de rupture forte, craint Charline Claveau. On réaffirme ici notre soutien mais il faut qu'il y ait un partenaire qui devienne chef de file sur l'organisation des débats car le risque, c'est aussi la perte du label. Si un label tel que celui-ci venait à tomber en Creuse, ce serait un très mauvais signal pour la culture et le territoire. » ■

LA SCÈNE NATIONALE

« UN PROGRAMME EXIGEANT »

Charline Claveau, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine : « Je salue le travail de la directrice, Christine Malard et de son équipe, elle propose un programme exigeant, généreux. On est pleinement satisfaits. » ■

Le maire d'Aubusson : « À terme, la perte du label ? »

Le Département qui n'utilise plus le bâtiment en raison de la mise en service de l'extension de la Cité de la tapisserie demande une gestion partagée, sous la forme par exemple d'un syndicat mixte qui pourrait impliquer la commune et la com-com Creuse grand sud. Il propose une CPO de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 6 juillet 2026. Un délai jugé trop court par les partenaires, laissant planer des craintes pour la saison suivante.

Rappelons que le Département, qui contribue à hauteur

de 224.573 € au fonctionnement du CCAJL, regrette depuis longtemps que « le budget de la SN ne soit abondé qu'à hauteur de 4 % par les recettes ».

Stéphane Ducourtieux : maire d'Aubusson

« Le dossier est complexe mais je suis exaspéré par la décision du Département de ne pas avoir saisi l'opportunité qui s'offrait à nous. Je rappelle que l'État s'engageait à prendre à sa charge 50 % des 4 M€ de travaux prévus pour remettre le bâtiment à niveau, le Département 20 %, soit 800.000 €,

somme qui pouvait être ramenée à 400.000 €. Aujourd'hui, le Département qui affirme ne pas avoir les moyens financiers suffisants se tourne vers les collectivités. Pourquoi pas un syndicat mixte ou une autre structure ? Il en existe plusieurs dont celui de la Cité de la tapisserie qui fonctionne bien. Mais, il n'est pas question d'en envisager la création avant que le bâtiment soit rénové. C'est au Département de le faire. Pas à la commune ou à la com-com qui n'en ont pas les moyens. La situation actuelle est

inquiétante, avec à terme à perte du label Scène nationale ».

Valérie Bertin : présidente de Creuse Grand sud

« La com-com Creuse grand sud est présente dans ce bâtiment par le biais de la médiathèque intercommunale. Nous avons déjà réfléchi à une autre implantation plus proche du centre-ville. Mais, nous sommes satisfaits de l'actuelle localisation en raison de la proximité de la piscine, de la présence du théâtre et des possibilités de stationnement. Nous sommes conscients de l'importance de la Scène nationale pour

Aubusson et son territoire. Nous ne sommes pas opposés à l'idée que les utilisateurs participent au financement du fonctionnement mais dans la mesure de nos possibilités. Avant le « trou » de 4 M€ dans nos finances, nous apportions chaque année 50.000 €. Cette somme qui avait été ramenée à 20.000 € en raison de nos difficultés, a été réévaluée à 45.000 €. Nous sommes dans l'incapacité actuellement d'aller au-delà. Il faut faire des choix. Dans les priorités d'utilisation comme dans l'orientation culturelle. Les deux sont liés. » ■

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



En bref

Centre culturel et artistique d'Aubusson. Un collectif des usagers vient d'être créé. L'avenir du théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson est menacé le risque étant réel qu'il se retrouve sans lieux pour la rentrée. En décembre 2025, le conseil départemental a voté une autorisation d'occupation temporaire qui permet au théâtre d'utiliser le centre culturel artistique dont l'échéance est fixée au 5 juillet 2026. Afin que le théâtre puisse continuer à remplir du label Scène nationale, le Conseil d'administration de la Scène nationale « appelle à l'organisation urgente d'une réunion de concertation réunissant le Département, la Région, la communauté de communes, la commune d'Aubusson et l'État. » Objectif : « Construire collectivement des perspectives durables et partagées ». Le collectif des usagers du CCAJL vient d'être créé pour faire valoir leurs droits à des services publics artistiques et culturels.



Le conseil d'administration appelle à l'organisation. PHOTO BRUNO BARLIER

Centre culturel d'Aubusson

Imaginer ensemble un nouveau projet

Alors que l'autorisation d'occupation temporaire court jusqu'en juillet 2026, les initiatives citoyennes se multiplient pour sauver le centre culturel et artistique Jean-Lurçat.

VIRGINIE SANCHEZ

Des voix se lèvent dans le but de sauver le centre culturel d'Aubusson. Des Creusois qu'on n'entend pas d'ordinaire et qui veulent trouver une solution afin d'éloigner définitivement la menace de fermeture qui pèse sur celui-ci. Des usagers de la Scène nationale. De la médiathèque. Des parents aussi dont les enfants sont inscrits aux options théâtre du collège et du lycée et qui fréquentent les lieux. Toutes les activités sont défendues bec et ongles, aucune n'est laissée de côté. Un collectif est né de cette envie de relancer une dynamique sur les fondations d'un centre culturel porté par André Chandernagor qui, de l'avis de tous, était ultra-visionnaire lorsqu'il a été pensé et qui aujourd'hui encore reste résolument moderne. Reste à définir un modèle économique viable pour ce centre culturel fragilisé dès lors qu'il a dû composer

sans le musée de la tapisserie déménagé à la Cité de la tapisserie. Les membres du collectif restent bien sûr lucides, ils savent qu'ils ne vont pas régler le problème, mais espèrent à leur petit niveau faire office en quelque sorte de « catalyseur ». S'inscrire dans une démarche positive et constructive est leur seul credo. Misan sur du concret, ils ont décidé, ni une ni deux, d'organiser une première action ce dimanche 1^{er} février après-midi. Le but de la démarche est d'être force de proposition. L'idée est de mettre en place « des ateliers de réflexion et d'échanges sur le projet culturel de demain parce qu'aujourd'hui il manque un pied au projet initial, le musée, et du coup si on n'en trouve pas un second, on n'y arrivera pas ». Les habitants sont ainsi invités à participer massivement afin de dire ce qu'ils ont envie de voir dans ce lieu. Une après-midi qui fera l'objet d'une synthèse et qui sera communiquée aux élus, il ne s'agit



Les membres du collectif veulent témoigner leur attachement au centre culturel. PHOTO BRUNO BARLIER

pas, en effet, que le fruit de cette réflexion collective reste lettre morte.

Un appel à projets ?

Le compte à rebours ayant déjà commencé, déjà, d'autres démarches ont été entreprises. Des contacts ont été établis avec des collectifs qui travaillent autour des aspects juridiques au niveau national et des structures qui œuvrent dans le domaine culturel. L'idée germe en outre de lancer un appel à projets national, suggèrent des habitants, afin d'ouvrir un champ infini de possibles. Objectif : mettre en avant les atouts de la Creuse : « On va rappeler que nous sommes situés au milieu de la France, dans un super territoire, et que si certains forment des projets qu'ils ne peuvent

pas mettre en œuvre en métropole en raison du coût, que chez nous, c'est réalisable. Certains ont des idées mais galèrent. Tout est bloqué à Bordeaux, Marseille, Lille, Nantes, Rennes, eh bien qu'ils viennent, on les accueille ! » Même si pour l'heure, rien n'est acté, des membres du collectif ont déjà tout prévu dans un coin de leur tête : « On a des gens dans le domaine de l'architecture, de la culture, de l'art, on va constituer un jury et lancer cet appel ». Tous les projets seraient alors étudiés : restaurant étoilé, activité culturelle... ●

DEMAIN. DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, LE COLLECTIF D'USAGERS ET CITOYENS SE MOBILISE. DE 14H30 À 16H30 : ATELIERS SUR LE PROJET DU CENTRE CULTUREL DE DEMAIN. À 17 HEURES, CONCERT DE SOUTIEN À L'AVANT-SCÈNE.



Jean-Philippe Legueult a évoqué tous les sujets sans détour. PHOTO BRUNO BARLIER

Enjeux 2026

Économie, culture, loup, les défis du nouveau préfet

Entretien à bâtons rompus, ce vendredi, avec le nouveau préfet de la Creuse, Jean-Philippe Legueult, qui se familiarise à vitesse grand V avec les innombrables dossiers brûlants propres à ce département de la Creuse qu'il qualifie déjà d'attachant. Tour d'horizon.

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

Le Plan Particulier pour la Creuse.

« On est sur la dernière année du deuxième plan 2024-2026. Je souhaite engager avec les élus et les différents acteurs du territoire des discussions sur ce que l'on fait après parce que les problématiques de la Creuse ne vont pas s'arrêter au 31 décembre 2026. J'aimerais que, dès cette année, on réfléchisse à ce qui pourrait être la trame d'un futur Plan pour la Creuse sur les années 2027-2030. À Guéret comme dans les communes importantes du département, on est face à ce phénomène de désertification des centres-villes, de vacances des logements, de recul des commerces qui font qu'à un moment donné, une commune n'est plus attractive. C'est un cercle vicieux qui s'enclenche, on doit donc continuer à travailler sur le logement. La Creuse a le taux de vacance de logements le plus important au niveau national. On a donc une vraie problématique de remise en état de l'habitat. »

Développement économique.

« Même si on fait les plus beaux logements, qu'on se bat pour attirer des médecins collectivement, s'il n'y a pas d'emplois privés qui se développent dans le département, la population continuera de diminuer et cela continuera d'être compliqué pour le territoire. Je veux soutenir les projets qui consistent à développer l'activité économique dans le département. On ne peut pas dire qu'il faut arrêter d'importer des produits qui viennent de l'autre bout du monde et puis dès qu'il y a un projet de développement économique, dire que c'est un scandale, qu'on est en train d'abîmer la forêt ou l'agriculture dans le département. »

Biosyl.

« Il faut avoir en tête que c'est un projet qui répond à un appel à projets de l'ADEME, qui participe au développement durable, qui doit valoriser la gestion forestière et qui a bénéficié d'un financement de 4 millions d'euros de la part de l'État. Une autorisation préfectorale a été donnée en 2025 pour l'ouverture d'une usine sur le territoire et je rappelle que Biosyl en a d'autres dans la Nièvre et en Haute-Loire et qu'il n'y a là-bas aucune difficulté liée à cette activité économique. On ne peut pas dénoncer le commerce

Une attaque de loup "non écartée" à Néoux depuis le début de l'année

international, la mondialisation, et en même temps s'opposer à toute activité économique locale. Je regarde les dossiers de manière rationnelle. Est-ce que celui-ci respecte la réglementation ? Est-ce qu'il répond à nos objectifs de développement durable au niveau local ? Je constate que c'est le cas donc ensuite on accompagne. Il peut y avoir du débat, des opinions politiques différentes, on peut exercer des recours devant la justice administrative, c'est d'ailleurs le cas, la justice se prononcera, mais il y a un certain nombre de discours qui sont loin de la réalité et qui sont des contre-vérités. Je ne peux pas entendre aujourd'hui que la forêt de la Creuse est menacée. On est loin d'une forêt pluriséculaire héritée du Moyen Âge avec des essences particulières et très variées. On est sur une forêt qui s'est essentiellement développée ces quatre-vingts dernières années à la faveur d'un recul de l'activité agricole sur un certain nombre de parcelles. On arrive à une fin de cycle de vie naturel de certains arbres et il faut savoir les exploiter, cela se passe dans tout le reste du territoire et permet de dégager de l'activité économique, de répondre à des enjeux de développement durable. Biosyl, c'est une usine qui va être alimentée par sept départements, ce n'est pas la forêt creusoise qui va être décimée par cette exploitation. »

Forêt.

« On a des parcelles aujourd'hui sur lesquelles les arbres sont arrivés à maturité, c'est le moment de les couper pour régénérer la forêt, planter de nouveaux arbres et, je l'espère, plusieurs espèces. Certains s'en émeuvent, j'entends cette préoccupation, pourquoi pas faire évoluer les seuils de surfaces de coupes rases, fixés par arrêté préfectoral, si cela peut rassurer, je suis en train

d'y réfléchir. Cela soumettrait un peu plus de coupes qu'aujourd'hui à une autorisation administrative. Je constate qu'il y a une inquiétude, donc on peut essayer d'y apporter une réponse. »

Agriculteurs.

« L'important pour l'avenir, c'est de développer l'économie, la production agricole, de reconquérir notre souveraineté et cela passe par l'accompagnement des producteurs et des exploitations.

Il y a une forte demande de nos agriculteurs de pouvoir faire avancer ensemble des dossiers qui doivent permettre de répondre à des enjeux structurels de l'agriculture en Creuse.

Il y a la question de la diversification des exploitations et de l'alimentation en eau, on fera tout pour concrétiser les projets qui nous seront présentés. »

La dermatose nodulaire contagieuse.

« On constate que dans les départements touchés, la maladie aujourd'hui est en train d'être contenue, l'application du protocole sanitaire a produit ses effets.

Les gendarmes comme les services vétérinaires continuent de procéder à des contrôles tous les jours sur les axes routiers du département pour vérifier qu'il n'y a pas de transports d'animaux contraires aux règles qui sont liées à ce protocole sanitaire. »

Loup.

« Depuis le début de l'année 2026, on a recensé une attaque de loup non écartée", à Néoux, il y a une quinzaine de jours. L'OFB s'est rendu sur place. Une brigade est intervenue dans le département fin 2025, les lieutenants de louveterie ont été formés récemment aux tirs de nuit. »

Louveteaux.

« Sur les pièges photos n'apparaissent plus que deux louveteaux (quatre initialement). Pour les experts, cela correspond au taux de survie naturelle. »

Scène nationale d'Aubusson

« Il y a un consensus pour en reparler. On se mettra à disposition des élus pour organiser toutes les réunions qu'il faut. On a bien en tête le dossier et j'en ai discuté avec la directrice régionale des affaires culturelles à Bordeaux, mercredi. Il y a une volonté unanime de trouver une solution. Je vais en parler avec les parties concernées avant de convier tout le monde autour de la table, il y a une échéance, mais il y a des prorogations qui sont possibles pour trouver des solutions plus durables. » ●



Au travers d'ateliers participatifs, les usagers ont planché sur l'avenir du site, hier, à Aubusson.
PHOTO SÉVERINE PERRIER

Aubusson

Leur amour pour la Scène, c'est pas de la comédie

Tout récemment créé, le collectif d'usagers de la Scène nationale d'Aubusson – et plus largement du Centre culturel Jean-Lurçat – a organisé, hier, une première action. Un atelier participatif au cours duquel plus de 120 personnes ont planché sur l'avenir du site.

SÉVERINE PERRIER
severine.perrier@centrefrance.com

« **C**e à quoi nous tenons et ce que nous souhaiterions. » Par tables, d'une dizaine de personnes chacune, les usagers du Centre culturel Jean-Lurçat ont planché hier après-midi : devant eux, deux grandes feuilles blanches pour exprimer le pourquoi de leur attachement au site et surtout – devant la menace d'une fermeture prochaine – leurs propositions pour dessiner le Centre culturel de demain.

Pour « faire autre chose que se plaindre ou dénoncer »
« L'objectif de cet atelier de réflexion et d'échanges, c'est d'abord de témoigner de notre attachement au lieu et aux services qu'il comporte, dire ce à quoi nous tenons et ce que nous souhaiterions pour ce site, nous explique ainsi l'un des membres du Collectif des usagers tout récemment créé. On veut être dans une démarche positive et constructive pour aider les acteurs à sauvegarder le lieu. »
« On veut faire autre chose que se

plaindre ou dénoncer, enchaîne cet autre membre. Être force de propositions, faire vivre d'autres choses autour de la culture, des ateliers par exemple. Que cet endroit soit un aimant pour d'autres projets culturels et qui dynamiseraient aussi tout le territoire. »
L'un d'eux fréquente d'ailleurs le Centre culturel depuis quarante ans. « Et tout particulièrement ces dernières années, souligne-t-il. Le théâtre, c'est ici quelque chose d'extrêmement important. Je suis grand-père et ma petite-fille pratique le théâtre. »
À ses côtés, cet autre usager insiste : « Moi, ma fille a fait l'option théâtre au lycée ». Car, on le sait : de l'avenir de la Scène nationale dépend aussi celui de la filière théâtre, un véritable atout pour l'attractivité du lycée Eugène-Jamot à deux pas de là.

La Scène, cet aimant culturel
D'ailleurs, autour de l'une des tables – plus de 120 personnes ont participé à ces ateliers – il y avait un jeune lycéen qui suit cette option théâtre : sans la Scène, il ne verrait pas autant et aussi facilement de spectacles, reconnaît-il. « C'est un élément d'attractivité pour les lycéens mais aussi pour les nouveaux habitants », témoigne ainsi

cette dame nouvellement installée ici : « Je ne serais pas venue habiter là s'il n'y avait pas eu la Scène nationale ». Une programmation de qualité et éclectique, tout ce qui est proposé autour des spectacles, la médiathèque, ce « label qui offre une visibilité, gage de qualité »... : voilà quelques-unes des raisons à leur attachement au lieu.
« Cette Scène, c'est le cœur battant d'Aubusson, c'est ce qui fait vivre la ville », insiste le jeune lycéen. « Moi, ce que j'apprécie aussi ici, ce sont les débats, les rencontres, les ateliers..., souligne une autre participante. Il y a en plus un vrai lien intergénérationnel qui se crée. Je me souviens de ce bal trad : ça m'avait épatée de voir tout ce monde, du minot au plus vieux ! »

« Au lieu d'envisager de le fermer, il faudrait l'agrandir »
Et hier d'ailleurs, c'était pareil : quelques minots et des jeunes, des moins jeunes, tous mêlés pour dessiner aussi ensemble leur Centre culturel de demain. Car de propositions, ils n'en manquaient pas non plus. Accueillir d'autres associations, « par exemple de musiciens », maintenir une programmation éclectique, renforcer le lien autour de l'art contemporain, redynamiser le lieu, le faire connaître, ouvrir les ateliers théâtre à tout le monde, s'intéresser aux artistes locaux et les inviter à se produire ici, ouvrir à d'autres professionnels, installer un tiers-lieu...
« Au lieu d'envisager de le fermer, il faudrait l'agrandir, a proposé l'une des usagères. C'est souvent plein, ici. C'est un endroit important dans tout le sud de la Creuse. »

**Trouver des mécènes ?
« Peut-être pourrait-on interpellier le Qatar et même Donald Trump ? »**

Ils n'ont pas oublié non plus d'émettre quelques idées concernant le cœur du problème : l'argent. L'argent pour faire des travaux (estimés à quelque 4 millions d'euros), l'argent pour faire tourner le site. « On pourrait demander aux élèves du lycée des métiers du bâtiment de venir faire un chantier école. » Ou « lancer un financement participatif ? Faire de la location d'espaces ? Trouver des mécènes ? ». « Peut-être pourrait-on interpellier le Qatar et même Donald Trump ? »
Plus modestement, d'autres ont proposé « de trouver une célébrité qui pourrait relayer ce que l'on fait, on pourrait demander à Gauvain Sers ou Vlad ». « Oui, il nous faudrait une grande action médiatisée avec une figure, une célébrité. Comme ce metteur en scène, là, qui est très connu maintenant, il a commencé à se faire connaître ici... Ah, oui, Wajdi Mouawad. »

Vlad, Gauvain et Donald ?
Car oui, s'ils ont réfléchi au devenir du site, il faudra bien trouver, et encore plus vite, d'autres actions pour déjà le sauver. Et frapper fort pour ne pas voir le rideau se baisser définitivement.
« Déjà, on envoie un message quantitatif important et qualitatif aussi, apprécie l'un des membres du collectif à l'issue des ateliers. On va faire une synthèse de tout ce qui s'est dit aujourd'hui et on vous la fera passer. On vous communiquera très prochainement la suite des opérations. »
Avec peut-être, dans les parages pour un futur rendez-vous, un Vlad ou un Gauvain Sers pour mettre tout cela en musique... plus assurément qu'un Donald Trump. ●

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



AUBUSSON

Les usagers tiennent au Centre culturel et ont des idées pour le sauver

Le collectif a rendu la synthèse des ateliers **P.8**

Centre culturel Jean-Lurçat

Autant de preuves d'un réel attachement

Comme prévu, le collectif des usagers du Centre culturel Jean-Lurçat a rendu la synthèse des ateliers organisés le 1^{er} février dernier à Aubusson. Que faut-il en retenir ? Du positif, déjà.

SÉVERINE PERRIER
severine.perrier@centrefrance.com

Mobilisé depuis que la menace d'une prochaine fermeture plane sur le Centre culturel Jean-Lurçat, le collectif d'usagers et de citoyens ne baisse pas les bras. Son premier grand rendez-vous a montré sa raison d'être : pas moins de 120 personnes se sont déplacées, le 1^{er} février dernier, pour alimenter de leurs réflexions et propositions des ateliers sur le devenir du site. Rejointes dans la foulée par près de 100 personnes venues assister aux concerts.

Une première satisfaction donc, que ne manque pas de mettre en avant l'un des membres du collectif - alors que celui-ci vient de rendre la synthèse de ces ateliers. « Cette participation, massive, est allée au-delà de ce qu'on pouvait espérer. Qu'autant de gens se soient déplacés un dimanche après-midi, c'est un signe assez fort et c'est en cela que c'est une réussite : on a montré aux élus l'attachement qu'il y avait à ce lieu. » Un attachement que les citoyens ont d'ailleurs explicité lors de ces ateliers puisque la première des deux thé-

matiques sur lesquelles ils devaient plancher était : ce à quoi nous tenons.

« À 100 %, ils ont d'abord répondu : le théâtre et la Scène nationale. Pour un très grand nombre, il y avait aussi la médiathèque et les cours liés au théâtre, au collège comme au lycée. Un autre élément majeur en est ressorti : le fait que cet équipement soit un élément d'attractivité et de lien social. »

« Les gens ont envie d'aller encore plus loin sur l'accueil dans ce bâtiment »

Dans un deuxième temps, les participants avaient été invités à faire des propositions pour dessiner le Centre culturel de demain. « Beaucoup ont parlé des services à conserver mais aussi d'en créer d'autres. Tous ont la volonté de conserver les usages actuels et d'ouvrir le lieu encore



Les ateliers, mis en place par le collectif des usagers ont rassemblé 120 personnes le 1^{er} février. PHOTO SÉVERINE PERRIER

plus. » Un tiers-lieu, une MJC... ont ainsi été avancés comme de potentiels futurs occupants de l'espace laissé vacant par le musée de la tapisserie.

« Les gens ont envie d'aller encore plus loin sur l'accueil dans le bâtiment. Et c'est intéressant aussi pour la suite de nos actions puisque l'on peut imaginer que cette partie-là pourrait être réservée à cette fonction. » Certains ont également proposé d'installer ici un musée des maçons creusois, voire un centre

national de conservation des musiques traditionnelles, « puisqu'il n'en existerait pas en France ».

Les participants ont été unanimes sur la nécessité de sauvegarder ce bâtiment, de communiquer et de réfléchir à différents financements. La synthèse de ces ateliers a été envoyée à tous les participants ainsi qu'à toutes les tutelles en charge du lieu : communes, communautés de communes, Département, Région, Drac, État... et à la cité scolaire Jamot. « Certains nous ont répondu

en saluant nos actions et la position positive et constructive qu'on adopte mais pour l'instant, nous n'avons pas été conviés à les rencontrer. »

Le collectif compte bien poursuivre sur sa lancée et envisage déjà une prochaine rencontre « pour réunir le public, cette fois-ci autour d'un temps d'échanges avec trois, quatre intervenants dont un architecte pour réfléchir au montage et au portage du projet. Et on continue bien sûr à être ouverts à toutes propositions, y compris celles des tutelles ». ●

MERCREDI 25 FÉVRIER 2026 / 1,60 €

CREUSE

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



CREUSE

Déjà des médailles
au Salon
de l'agriculture
pour les ovins
et les chiens **P.5**

LE MONDE DE LA CULTURE ENTRE EN SCÈNE



Les Scènes nationales
de France seront mobilisées,
le 4 mars, à Aubusson, pour
soutenir leur homologue
creusoise dont l'avenir
est incertain. **P.2 et 3**

PHOTO BRUNO BARLER

Aubusson

Les acteurs culturels au secours de la Scène nationale

Le secteur de la culture a rendez-vous mercredi 4 mars à Aubusson, un rassemblement symbolique pour clamer haut et fort son soutien à la Scène nationale d'Aubusson dont l'avenir est à ce jour encore incertain. Repas, prises de parole, débats... L'objectif ? Réfléchir ensemble à un nouveau modèle.

VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

La mobilisation qui se prépare aux quatre coins de la France est sans précédent de l'aveu même de ses organisateurs et participants. Le 4 mars prochain, nombreuses seront les équipes de direction de Scènes nationales à converger vers la ville d'Aubusson, devenue épiscentre de la crise culturelle qui secoue les territoires. Jamais, les acteurs du service public de la culture ne se sont levés comme un seul homme pour faire entendre leurs voix de la sorte. C'est dire si le moment est jugé important.

« Bien sûr, il y a eu de nombreux rassemblements autour de différents sujets, des lieux ont fédéré pour défendre leur existence quand ils étaient menacés mais de ce type-là, c'est une première, souligne Joris Mathieu, président du Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles). Symboliquement, il nous a semblé extrêmement important que cette Scène nationale en milieu rural, la plus petite de France, reçoive le soutien massif et solidaire de ses collègues, c'est pour cela qu'on a mis en place cette action. »

Une action qui a été accueillie positivement et qui emporte une vraie adhésion. Un élan de solidarité au pied levé qui ne surprend pas Joris Mathieu : « Je crois qu'il y a une prise de conscience sur la nécessité de se mobiliser collectivement pour défendre l'accès et l'égalité d'accès à

l'ensemble des services publics sur notre territoire à une échelle plus large ».

« Un service rendu à la population et pas un projet lucratif »

Car tous les protagonistes ont le sentiment que la Maison culture se trouve aujourd'hui à un tournant décisif et savent que les décisions qui seront prises par les décideurs dans ce domaine seront déterminantes pour l'avenir. Tout en reconnaissant que « la politique d'austérité qui a complètement changé la donne depuis deux ans met aussi les élus sur le territoire dans des situations extrêmement complexes », le président du Syndeac dit sa crainte : « On commence d'ailleurs à voir dans différentes régions, départements, des élus faire le choix de se recentrer sur le financement de leurs équipements départementaux ou régionaux et se retirer de tous les cofinancements avec l'État, renvoyant ce dernier à ses responsabilités. C'est très inquiétant parce qu'on a besoin de ce financement croisé à la fois pour pouvoir développer des projets ambitieux sur les territoires et protéger la liberté de nos collègues qui pilotent ces structures ».

Le cas de la Scène nationale d'Aubusson n'est pas isolé, la situation n'est

pas forcément plus reluisante ailleurs en France, « ce qui est nouveau, relève Joris Mathieu, c'est que jusqu'à présent, on avait rarement vu des financeurs publics remettre en cause l'existence du bâti. Cela arrive qu'on juge un équipement obsolète, mais en l'espèce, on ne veut plus le financer considérant que ce serait au projet de la structure qui occupe les locaux d'en porter le coût. Et cela, c'est extrêmement préoccupant, car cela veut dire que des élus ne prennent plus vraiment la mesure du fait qu'il s'agit bien d'un service rendu à la population et pas d'un projet lucratif à développer. On peut comprendre qu'une collectivité questionne le fait d'être la seule à financer le bâtiment et qu'elle veuille obtenir du cofinancement d'autres partenaires. Ce qui n'est pas acceptable, c'est cet ultimatum qui est donné. Au contraire, il faut créer le temps du dialogue pour que l'ensemble des partenaires réinvente le modèle. Ouvrir l'hypothèse qu'un autre modèle serait possible avec du financement privé, c'est finalement abandonner l'essentiel : une activité concentrant son énergie pour offrir un service public ».

La solution, quelle est-elle ? Les participants à cette journée de soutien à la Scène nationale d'Aubusson souhaitent disposer de temps afin

Programme

Moment de convivialité et temps d'échanges

12 h 30 - 14 heures : déjeuner convivial

14 heures - 16 heures : échanges et prises de paroles.

d'engager une vraie réflexion. Et pour créer des conditions favorables, demande va être faite de « repousser la deadline qui est actuellement donnée pour que le sujet ait le temps d'être traité et travaillé avec l'ensemble des partenaires et que nos organisations syndicales soient des partenaires de dialogue dans la réflexion pour accompagner le maintien du projet de la Scène nationale et de son cofinancement par l'ensemble des parties prenantes ».

Des lieux que ne souhaitent pas abandonner les habitants qui les fréquentent, en témoigne la mobilisation organisée début février par le collectif d'usagers de la Scène nationale et du théâtre Jean-Lurçat. Le fruit de la décentralisation culturelle qui a su se faire une place dans les territoires grâce à une proximité sans cesse renouvelée.

« Possible de remplacer l'offre ponctuellement, mais on perd la présence durable »

Et ledit syndicat, par la voix de son président, de « renvoyer nos représentants politiques au niveau national, aux grands paradoxes de leurs discours : ils se disent attachés au développement d'un rééquilibrage budgétaire au profit des régions et finalement aujourd'hui n'offrent pas de solutions nouvelles pour ces endroits qui pourtant existent depuis longtemps et ont une histoire, une spécificité ».

Et pas question ici d'opposer les spectacles gratuits qui peuvent être proposés ici ou là avec une programmation de Scène nationale. « Cela va être le combat de l'ensemble de nos structures sur le territoire, savoir comment, dans une époque où le populisme fait feu de tout bois, il est intéressant de découvrir une pluralité d'expressions pour être capable de vivre ensemble. Car lorsqu'une structure comme celle-là disparaît, il est possible ponctuellement de remplacer l'offre, mais ce que l'on perd, surtout, c'est la présence durable, c'est tout le travail des équipes sur le territoire, les rencontres dans les établissements scolaires... » ●



Le bâtiment inscrit au loto du patrimoine ?



Les ateliers organisés le 1^{er} février dernier par le collectif pour réfléchir à l'avenir du site. SÉVERINE PERRIER

Inscrire le bâtiment du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat au loto du patrimoine porté par la Mission Stéphane Bern... Le collectif d'usagers de la Scène nationale d'Aubusson et du Centre culturel y pense très sérieusement. Pour la symbolique. « Une façon d'attirer l'attention, confient des membres dudit collectif, sur son architecture contemporaine. Toute l'architecture du XIX^e siècle a tout autant besoin d'être préservée », plaident-ils. « Des recherches ont été effectuées sur l'architecte qui a réalisé le bâtiment et il se trouve qu'il avait développé un concept et que la Cité de l'architecture est une des traductions concrètes. » Un autre projet est à l'étude : « On réfléchit à un disposi-

tif d'échafaudage qui pourrait être la solution temporaire afin d'arrêter qu'il pleuve dans les pièces. On s'est renseigné auprès des entreprises qui font ces démarches. L'objectif serait d'organiser un temps public pour présenter à la fois les résultats des ateliers du 1^{er} février dernier et de lancer officiellement l'idée d'appel à projets ». Le collectif aimerait du reste créer une section JA. Seul hic, ces derniers sont éparpillés sur le territoire, mais ils ne manquent pas de motivation et s'avèrent très enthousiastes ! Les membres du collectif, qui décidément n'aiment pas rester à attendre, ont par ailleurs également rencontré Villages vivants pour tenter de trouver une solution. ● V.S.



Le 4 mars prochain, Aubusson sera le point de rendez-vous de la culture en France, une grande première.
PHOTO BRUNO BARLIER

Le Département tenu de faire des choix

Réunion le 13 mars à l'initiative de la Préfecture

Questionné sur le sujet, le préfet de la Creuse, Jean-Philippe Legueult, avait indiqué il y a quelques semaines « qu'il existait un consensus afin de repenser de cette question ». Ce dernier de préciser alors qu'il se mettrait à disposition des élus afin d'organiser toutes les réunions qu'il faudrait. Un dossier dont il s'est saisi dès son arrivée dans le département et qu'il avait déjà eu l'occasion d'aborder, avait-il alors expliqué, avec la directrice régionale des affaires culturelles à Bordeaux. Du reste, il ne s'était pas dit opposé à l'organisation par la préfecture d'une réunion mais seulement après avoir échangé avec les différentes parties concernées. C'est semble-t-il, ce qui a dû être fait puisque selon nos informations, tout ce petit monde est convié autour de la table le 13 mars prochain. À l'ordre du jour : l'avenir du Centre culturel et artistique Jean Lurçat (CCAJL). Ajoutons que le préfet avait déclaré qu'il avait bien en tête l'échéance qui courait mais qu'il y avait aussi possibilité de procéder à des prorogations afin de mettre toutes les chances de leurs côtés pour trouver une solution durable. À suivre. ● V.S.

Bâtiment dégradé par manque d'entretien depuis des décennies, toiture-terrasse qui laisse entrer l'eau... Le Département, qui n'utilise plus le bâtiment en raison de la mise en service de l'extension de la Cité de la tapisserie, a demandé une gestion partagée, sous la forme par exemple d'un syndicat mixte qui pourrait impliquer la commune et la com-com Creuse Grand Sud. Il a proposé une CPO de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 6 juillet 2026. Un délai jugé trop court par les partenaires, laissant planer des craintes pour la saison suivante. Rappelons que le Département, qui contribue à hauteur de 224.573 € au fonctionnement du CCAJL, regrette depuis

longtemps que le budget de la SN ne soit abondé qu'à hauteur de 4 % par les recettes. Le Département, qui est propriétaire du bâtiment mais n'en a plus l'usage, souhaite donc s'en séparer. « Les modalités du transfert seraient à discuter et le fonctionnement serait laissé à leur charge, a-t-il détaillé quelques semaines plus tôt. Le contexte financier très tendu des Conseils départementaux [l'] oblige à [se] recentrer sur [ses] missions obligatoires. Cela peut heurter, on a l'impression d'un abandon, sauf qu'on est acculé par l'État et les élus sont tenus de faire des choix parce qu'ils ont beaucoup moins de marge de manœuvre. Le sujet se

pose différemment, actuellement. L'idée est de voir avec les utilisateurs pour qu'ils s'organisent, sachant que ponctuellement, quand il y aura un projet, on pourra regarder dans quelle mesure on peut l'accompagner. » De son côté, la Région Nouvelle Aquitaine a redit son « attachement à ce projet qui, au-delà même de ce qu'il produit en termes d'offres culturelles dans ce territoire, est aussi un symbole d'une politique publique culturelle qui va au plus profond du territoire de la République. Si un label tel que celui-ci venait à tomber en Creuse, ce serait un très mauvais signal pour la culture et le territoire ». ● V.S.

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



Le service public à Aubusson le 4 mars

Dans un communiqué, le SYNDEAC, l'association des Scènes nationales de France, l'association des centres chorégraphiques nationaux déclarent : « Le premier rendez-vous a lieu le mercredi 4 mars à la Scène Nationale d'Aubusson située dans le département de la Creuse. Aujourd'hui menacée de fermeture, la plus petite scène nationale de France devient le point de ralliement de tout le secteur.

L'Association des Scènes nationales se joint à cet appel pour affirmer une solidarité active : celle d'un système fondé sur le maillage territorial, la coopération et la responsabilité partagée. Chaque scène nationale, chaque lieu labellisé, chaque acteur du service public des arts et de la culture, agit pour son territoire, mais toutes défendent un même principe, l'égalité d'accès à la culture partout en France.

Le cas de la Scène nationale d'Aubusson illustre une problématique avant tout bâtiminaire. De nombreux autres exemples émergent à l'échelle nationale. La question de la vétusté des bâtiments culturels publics devient une urgence silencieuse. Toitures fragilisées, plafonds



Rendez-vous mercredi 4 mars à Aubusson.

Scène nationale d'Aubusson

Un appel à idées à l'échelle nationale

Tout le monde semble vouloir apporter sa pierre à l'édifice et faire, jour après jour, de petits pas afin que la Scène nationale d'Aubusson puisse se maintenir dans le paysage culturel.

V.S.

Les membres du collectif d'usagers de la Scène nationale d'Aubusson – et plus largement du Centre culturel Jean-Lurçat – se sont réunis ce mercredi et ont décidé de lancer officiellement « un appel à projets et idées » à destination des acteurs culturels et artistiques locaux et nationaux, ils ne souhaitent pas se restreindre, pour contribuer au nouveau modèle et projet du CCAJL « en collaboration avec les acteurs existants. » Un appel qui vise à favoriser les initiatives sur le territoire et au-delà et qui s'inscrit dans une vision globale d'une culture qui se veut ouverte et vecteur d'échange et d'ouverture.

Du reste, le collectif a décidé de se greffer au mouvement lancé par le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) le 4 mars prochain et de profiter de cette dynamique impulsée pour organiser une rencontre publique de mobilisation et de soutien de 17h30 à 19h, au CCAJL. L'objectif est multiple « présenter la synthèse de la synthèse des ateliers du 1^{er} février » bien sûr, mais aussi annoncer également

à cette occasion le dépôt de la candidature du bâtiment à la mission Stéphane Bern de la fondation du patrimoine.

Par ailleurs, proposition sera faite d'avoir recours à une mesure d'urgence immédiate de protection et sauvegarde dudit bâtiment afin de stopper les infiltrations d'eau par l'installation d'un échafaudage toit parapluie.

Réfléchir ensemble

La foule des grands jours est donc attendue ce mercredi 4 mars, à Aubusson. Rappelons en effet que le monde de la culture à l'échelle nationale s'est donné rendez-vous pour un rassemblement hautement symbolique : apporter son soutien à la plus petite Scène nationale de France dont l'avenir reste encore à ce jour incertain. Repas, prises de parole, débats... Il s'agira de mettre ses idées au pot commun afin de dessiner un nouveau modèle, viable, qui permettra d'envisager l'avenir sereinement. ●



Les ateliers de ce début février organisés par le collectif. PHOTO SÉVERINE PERRIER

J.J. Lozach écrit à la Ministre de la Culture

Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, a transmis un courrier à la Ministre de la Culture relatif à la Scène nationale d'Aubusson, extraits.

« L'ensemble des financeurs ayant d'ores et déjà garanti des efforts substantiels à l'issue du tour de table, il s'agit désormais pour l'État et ses co-financeurs (Région Nouvelle Aquitaine, notamment) d'obtenir du conseil départemental de la Creuse le respect de ses propres engagements. En effet, la réhabilitation du bâtiment Jean Lurçat à

Aubusson, abritant la Scène nationale d'Aubusson, est un dossier ancien et désormais parfaitement connu de l'ensemble des protagonistes. Il est devenu urgent de concrétiser les engagements de chacun et d'entamer les travaux eux-mêmes... Il ne saurait être question de remettre une nouvelle fois en cause le plan de financement si ce n'est dans l'intention délibérée d'hypothéquer l'existence même d'une Scène nationale dans le département de la Creuse. Je souhaite souligner l'implantation géographique

de ce théâtre national dans la ville sous-préfecture, à la fois originale et en parfaite symbiose avec la Cité internationale de la tapisserie, à proximité immédiate, dont le succès est total et la fréquentation en constante augmentation. » Ce dernier de convier sur place la Ministre. « Une dernière table ronde a très brève échéance et pilotée par M. le préfet me semble pertinente afin de sanctuariser les engagements de chacun et lancer les travaux de réhabilitation du théâtre, sous son pilotage direct et continu. » ●

JEUDI 5 MARS 2026 / 1,60 €

CREUSE

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



GUÉRET

Questions/réponses
avec les têtes
de liste,
rencontre avec
Éric Correia

P.11



Aubusson

Les Scènes nationales frappent un grand coup

Le monde de la culture s'est rassemblé hier à Aubusson. Non pas qu'une grande représentation y soit donnée – quoique l'intrigue aurait pu inspirer un Ionesco ou un Beckett – mais pour afficher son soutien à une richesse du territoire : la Scène nationale sur laquelle planent de sombres présages.

SÉVERINE PERRIER
severine.perrier@lefigaro.fr

Le grand maître de l'absurde n'aurait pas renté la pièce qui s'est jouée, hier après-midi, à Aubusson. Espérons seulement qu'elle n'aura pas la longévité de sa *Cantraine chaude*. Parce que « aujourd'hui, malheureusement, ce n'est pas un spectacle qui nous réunit », lance Joris Mathieu, co-président du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles dans la salle du Théâtre Jean-Lurçat où vont se tenir deux heures d'échanges. « Mais de faire en sorte qu'à l'avenir spectacles, sorties de résidence... puissent continuer d'avoir lieu. Aubusson, c'est un symbole d'une politique publique de démocratisation culturelle qui a bien fait son œuvre sur le territoire. L'existence d'un lieu culturel implanté dans un territoire rural, c'est ce que les élus appellent tous de leurs vœux dans leurs discours et c'est à nous de le défendre aujourd'hui. Nous sommes tous liés par des valeurs, des missions et une forme d'interdépendance. Ce rassemblement a une valeur d'exemplarité : nous sommes capables de nous mobiliser pour autre chose que nous-mêmes. » Ubuesque, inouï, absurde : le terme est revenu hier, à maintes reprises, dans les différentes prises de paroles qui ont rythmé ce rassemblement en soutien à la Scène nationale. Lequel a réuni près de 200 personnes, venues de Creuse bien sûr mais aussi des quatre coins de la France puisque de

nombreux directeurs de structures labellisées par l'État avaient fait le déplacement pour cette nouvelle action dans une mobilisation entamée voici quelques mois. Depuis qu'une épée de Damoclès plane sur le Théâtre : la fin de la convention d'occupation de ce site, propriété du Département, signifiée pour juillet.

Cet alignement des planètes qu'on a laissé filer

Le bâtiment ne s'est pourtant pas dégradé en un jour. Dire qu'il prend l'eau – et ça ne date pas d'hier en effet – est un euphémisme. Une loge indisponible à cause des seaux, une porte dégonflée à l'Avant-Scène... « Sur la scène, là, tout va bien, souligne Christine Malard, la directrice. Mais tout se délite autour. » Pourtant, il y a encore un an à peine, « le budget de 4 millions d'euros, qui devrait être revu à la baisse puisqu'il englobait à l'époque le projet du musée de la Résistance qui finalement a trouvé place à Guéret – était subventionné à hauteur de 50 % par l'État, 20 % par la Région et 10 % de dotation par la préfecture. Il ne manquait que 20 %, soit 800.000 €. Et toutes les tutelles étaient partantes ». Mais en avril, coup de théâtre : « Le Département a dit : on ne passera rien avant 2028 ». Jean-Luc Léger, conseiller départemental et un des rares élus présents hier (*) le confirme : « Il y avait vraiment un alignement des planètes. C'est rare un financement à 80 %, il y avait un effet d'aubaine sur lequel il fallait sauter. Moi, je suis attaché à la scène, pas seulement pour la création

mais aussi pour ses retombées. Peut-être faudra-t-il repenser le portage bâtimentaire. Mais la question essentielle à poser, c'est : voulez-vous encore d'une Scène nationale ? ». Et dans la salle, usagers, anciens élèves de l'option théâtre, artistes, directeurs de centres labellisés... sont unanimes.

« Inouï, absurde »

« Un peu sous le coup de l'émotion », Camille Trouvé, la co-directrice du Centre dramatique national de Rouen, témoigne ainsi : « C'est inouï, absurde. Il y a ici une vraie force de création, d'accompagnement des artistes et des conditions matérielles difficiles. Ces conditions n'ont cessé de se dégrader et en même temps, la dynamique du projet n'a jamais été aussi belle, aussi vivante. » Co-fondatrice par ailleurs de la Compagnie Les Anges au plafond, elle insiste aussi sur « l'humain [qui] est au centre ici, c'est la marque de fabrique d'Aubusson. C'est un véritable lieu de création. J'y ai traversé des moments de grand doute avant des représentations mais je me suis toujours sentie profondément en sécurité ». Installée depuis peu sur le territoire, cette autre artiste rapporte le même sentiment : « Il y a ici une confiance qui m'a été tout de suite accordée. Comment créer quelque chose s'il n'y a

pas l'échance de le présenter au public ? ».

Ancien élève de l'option théâtre au lycée Jamot, ce jeune membre du conseil d'administration se souvient : « J'ai rencontré beaucoup d'artistes, vu pas mal de spectacles. On a joué nos pièces en fin d'année, on a travaillé avec des intervenants qui nous ont beaucoup apporté. Et ça crée des vocations. Moi, je suis parti à Paris pour suivre des cours de théâtre ».

« S'il y a un avenir pour la Creuse, clairement, il est là »

Et pas que des vocations. « Depuis quatre ans (à l'arrivée de Christine Malard à la direction, N.D.L.R.), ça a complètement changé la dynamique du sud creusois », s'enthousiasme Hervé Leprière, le directeur du Théâtre Héloïs, venu en voisin. Évidemment qu'il y a plein de gens qui viennent s'installer ici parce qu'il y a du théâtre. Imaginez Aubusson sans la Scène nationale : un grand vide, un grand trou. Rien ne remplacerait jamais le spectacle vivant. Ici, l'an dernier, il y a eu 176 jours de création. S'il y a un avenir pour la Creuse, clairement, il est là. Des chefs d'entreprise nous le disent : aujourd'hui, on peut recruter parce qu'il y a ces lieux qui existent. »

Où, ubuesque de voir cette Scène aujourd'hui menacée. Alors que « tous les jours, des villes m'appellent pour me demander comment obtenir une Scène nationale », rapporte Nicolas Royer, directeur de l'Espace des arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône. Alors que « ce qui relève du bon sens devrait permettre qu'une solution soit trouvée », insiste Joris Mathieu. « On a imaginé des scénarios avec la Drac, dont certains sont très innovants », annonce Christine Malard, sans en dévoiler plus.

Car, l'acte II pourrait bien se jouer la semaine prochaine. Vendredi 13 mars (oublions que les comédiens sont superstitieux, voyons-y plutôt un signe de bon augure ce jour de Saint Rodrigue), le préfet de la Creuse réunira en effet tous les élus. Y joueront-ils une scène de *L'Avare* ? Des portes y claqueront-elles comme dans un mauvais boulevard ? Ou bien déclareront-ils, à la manière d'un Cyrano, leur amour à la Scène... avec des preuves ?

(*) ON NOTAIT AUSSI LA PRÉSENCE DE PHILIPPE LAFRIQUE, MARIE-HÉLÈNE MICHON, CONSEILLERS RÉGIONAUX, VALÉRIE BERTIN, PRÉSIDENTE DE CREUSE GRAND SUD.



« Le cas d'Aubusson n'est pas isolé mais il est exemplaire »



200 personnes sont venues témoigner de leur soutien à la Scène nationale hier, à Aubusson. PHOTO SÉVERINE PERRIER

Ils sont venus de loin pour témoigner de leur soutien à la Scène nationale d'Aubusson, en particulier, à la culture et aux services publics, en général. Venus des quatre coins de la France et la précision n'est pas anodine, souligne Joris Mathieu, arrivé, lui, de Lyon. « J'ai fait quatre heures et demie de route pour être là. Cela pose aussi la question des dessertes, du ferroviaire, des services publics, des sujets tout aussi essentiels. Aubusson n'est pas un cas isolé, unique, mais il est exemplaire, emblématique d'une situation qui superpose diverses strates. Et la méthode employée, celle de l'ultimatum, est inacceptable. Alors, on nous dit :

« Il faut réinventer le modèle ». Les élus préfèrent rejeter le problème alors que ce serait à eux de trouver une solution. S'ils sont dans l'incapacité de financer, eh bien qu'ils trouvent des solutions pour augmenter leurs recettes. Mais qu'on ne demande pas à un service public de financer son fonctionnement avec ses propres recettes. »

« Ce n'est pas rien de venir ici »

« On oublie souvent aussi que le secteur de la culture rapporte plus que celui de l'automobile », souligne de son côté Christine Malard. Laquelle apprécie la mobilisation de ses confrères. « Ce n'est pas

rien de venir ici : cela montre la force de conviction qu'ils ont tous par rapport à notre situation. Ici, on ferme des classes, on arrête des lignes de train, on a failli fermer un hôpital... C'est aussi pour cela qu'il y a plein d'usagers également présents pour défendre ce service public que nous sommes. Notre label nous permet d'avoir 569.000 € de l'État, sur un budget d'1,1 million ! On est la Scène nationale la plus financée en pourcentage. »

« Oui, nous sommes un service public comme une médiathèque, un hôpital, reprend Joris Mathieu. Mais la plupart de nos missions sont invisibilisées. »



Christine Malard, la directrice, peut compter sur le soutien de ses collègues, directeurs de structures labellisées dans toute la France.
PHOTO BRUNO BARLIER

Pour ces habitants, « c'est bien plus qu'un théâtre »

À quelques pas de la centaine de personnes réunies devant le centre culturel et artistique Jean Lurçat, c'est le calme plat dans le centre-ville pavé d'Aubusson.

Dans la rue, les passants ne se doutent pas de l'événement qui se tient à quelques mètres d'eux.

Pourtant, certaines voix s'élèvent : « Ma fille de 10 ans était en larmes à l'idée que la section théâtre puisse disparaître », s'agace Fabrice Clément, habitant de Bantze (commune située à 15 kilomètres d'Aubusson).

L'enjeu est de taille pour la ville et ses habitants. « C'est bien plus qu'un théâtre, c'est un lieu de transmission, d'enseignement, de

partage et qui en plus crée de l'emploi » rappelle le père de famille entre deux gorgées de café.

Entre nostalgie et solution

La situation désespère et incite les habitants à proposer des solutions : « Peut-être faudra-t-il revoir la grille tarifaire du théâtre ou même créer une cagnotte collective », suggère Anna, habitante de la ville depuis cinq ans. Pour d'autres, ce lieu ravive des

souvenirs personnels. C'est le cas de Karine, aubussonnaise depuis le lycée : « J'ai travaillé là-bas en 1988. À l'époque il y avait le festival du jazz, le musée de la tapisserie, la médiathèque et la cafétéria. Avoir des lieux culturels dans une ville, ça véhicule des idées de paix, on en a bien besoin », reconnaît la tenante de la librairie Au Petit Bonheur.

Pour Kevin, l'accès à la culture, et plus particulièrement au théâtre, est primordial : « Si la Scène nationale ferme, on va devoir se déplacer à Guéret pour voir du théâtre, ça commence à faire loin ».

•
TOM SIMON



Les habitants dans le centre-ville d'Aubusson. PHOTO D'ILLUSTRATION BRUNO BARLIER

CREUSE



france
inter

Radios
Podcasts
Catégories
Musique
Enfants

radiofrance
Mon petit France Inter
Rechercher

inter
Grille des programmes
Podcasts
Info
Culture
Humour
Musique
Vie quotidienne
La musique d'Inter

Menacée de fermeture, la Scène nationale d'Aubusson, installée dans un bâtiment vétuste, sonne l'alarme

Par Julien Baldacchino · Publié le lundi 19 janvier 2026 à 07:30

ÉCOUTER (1 min)

La scène nationale d'Aubusson en Creuse et le théâtre Jean Lurçat. ©Radio France - Marie-Jeanne Delapoul

Le théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson dans la Creuse, est installé dans un bâtiment départemental depuis les années 80. Mais depuis plusieurs mois, le bâtiment, en proie à des infiltrations, doit être rénové, et pour l'heure, le lieu peine à faire financer ces travaux.

La salle de théâtre est, à première vue, presque comme neuve : des fauteuils espacés, un plateau moderne, un plafond haut : pour les compagnies, locales ou nationales, qui jouent au théâtre Jean-Lurçat, l'espace est un écrin idéal pour une rencontre avec le public creusois. Mais sitôt le rideau passé, en coulisses, les choses se gâtent : dans le dépôt technique, entre les stocks de projecteurs électriques, des seaux récoltent l'eau qui s'écoule du plafond. A l'étage, l'une des trois loges est condamnée, rongée par les eaux. Et dans les espaces attenants, censés servir tour à tour de lieu de résidence pour les compagnies, de galeries d'exposition ou de salles de répétition pour les collégiens et lycéens de la ville en option théâtre, deux salles ont été condamnées pour raisons de sécurité.

"C'est un bâtiment inauguré en 1981, qui a vieilli, et qui désormais prend l'eau", se désole la directrice du théâtre, Christine Malard. Inauguré par Jack Lang dans la grande mouvance des centres culturels du début des années 80, il accueillait à l'origine le théâtre, mais aussi une médiathèque (toujours en place), un cinéma (déménagé en centre-ville) et un musée de la tapisserie d'Aubusson (devenu la Cité internationale de la tapisserie). "Heureusement, par chance, la salle qui accueille les spectacles est conçue différemment, donc elle est intacte. Mais les loges, les salles de résidence, même le hall où l'on accueille le public, ont un toit plat, et donc qui prend l'eau. Donc, des salles ont été fermées pour raisons de sécurité par le propriétaire des lieux, le département de la Creuse, à juste titre" : s'il n'y a pas de risque immédiat d'effondrement du toit, des bouts de plafond, en plâtre, menacent de tomber.

L'Etat prêt à financer la moitié des travaux

L'été dernier, l'exposition temporaire de la Cité internationale de la tapisserie, qui traditionnellement se déroulait dans ce bâtiment, a dû être réduite – à partir de cette année, une extension de la Cité internationale accueillera ces expositions. Mais pour l'heure, aucune rénovation du bâtiment n'est prévue : *"Depuis plusieurs années, le département de la Creuse nous a fait savoir, à toutes les collectivités et à nous, usagers, qu'il ne souhaite plus être propriétaire de ce bâtiment"*, explique Christine Malard. *"Le département explique que ses missions ne sont pas celles-ci, qu'il ne veut plus avoir la charge du bâtiment"* : les théâtres, en effet, ne font pas partie des compétences obligatoires des départements.

Problème : personne, non plus, ne peut en l'état reprendre le bâtiment : *"On cherche le moyen de faire dialoguer toutes les tutelles : la commune d'Aubusson, la communauté de communes Creuse Grand Sud, le département, la région Nouvelle Aquitaine et le ministère de la Culture (...). On demande à toutes les collectivités et à l'Etat de se mettre autour d'une table et de chercher quel est le mode de copropriété à imaginer"*. Selon la directrice, le montage financier est presque bouclé : *"Le ministère de la Culture est très volontariste, puisqu'il financerait à hauteur de 50% les travaux, ce qui est exceptionnel. La région mettrait jusqu'à 20%. Le propriétaire, ou les co-propriétaires, auraient 20% à trouver sur cette enveloppe de travaux"*. Toutes les options semblent sur la table, même celle d'une coopérative dont les usagers, les spectateurs, pourraient être partie prenante.

"C'est inenvisageable de priver des gens"

Car la situation est devenue plus urgente il y a quelques semaines : *"En fin d'année 2025, on nous a signalé par une Autorisation d'occupation temporaire, que nous devons trouver un nouveau propriétaire du bâtiment d'ici au 5 juillet, sinon, notre autorisation d'occuper le bâtiment prendra fin"*, explique Christine Malard. Malgré l'échéance des municipales, la nécessité de bâtir une très incertaine saison 2026-2027, la directrice du théâtre garde espoir : *"C'est inenvisageable de priver des habitants de théâtre. Les gens font une heure de route ici pour venir au théâtre : on est à 1h30 de Clermont-Ferrand ou de Limoges, on ne fait pas trois ou quatre heures de route pour aller voir un spectacle. Il y a 78 scènes nationales en France, et il est totalement légitime que la Creuse en ait une. Les habitants paient des impôts comme ailleurs, ils ont droit aux mêmes services"*.

La semaine dernière, la communauté de communes, l'une des plus petites parties prenantes, a haussé le ton et appelé, [dans le quotidien La Montagne](#), tous les acteurs à se mettre autour de la table pour trouver une solution rapide. Une issue négative à ce dossier aurait un impact qui dépasserait les frontières du département : ce serait la première fois, depuis la création du label en 1991, qu'une Scène nationale disparaîtrait pour des raisons économiques.



Julien Baldacchino
Journaliste

l'Humanité

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

MERCREDI 21 JANVIER 2026 | N° 24364 | 3 € | www.humanite.fr

Austérité : la culture entre en résistance

L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous aux Biennales internationales de Nantes. Face au risque de désert culturel, il n'est plus question de résignation. P. 2



L'armée du régime de Damas poursuit son offensive autour de Kobané. La coprésidente du Rojava estime que l'accord conclu dimanche est caduc. P. 14

KURDES DE SYRIE

SEULS FACE À LA VIOLENCE D'AL CHARAA

M 00110 - 121 - F: 3,00 €
BELGIQUE 3,10 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3,30 € - MAROC 3,7 MAD



BAGRAKASEN / AFP



ÉDITORIAL

PAR MARION
D'ALLARD

Poudrière

Les images qui nous parviennent de Syrie sont effroyables. Les hommes d'Ahmed Al Charaa, décidés à anéantir l'expérience révolutionnaire et démocratique au Rojava, ont pris le chemin du massacre, du nettoyage ethnique, de la revanche sur les femmes kurdes combattantes.

Le cessez-le-feu proclamé dimanche à Damas après de violents affrontements à Alep n'en était pas un. Le président par intérim, ex-djihadiste, profitant du silence coupable des chancelleries occidentales, entend regagner le territoire autonome que les Kurdes, dans le sillage du soulèvement syrien de 2011, ont conquis de haute lutte. Celui qui a fait ses classes dans les rangs de l'« État islamique » en Irak connaît bien son affaire. Les négociations visant à intégrer institutions civiles et militaires kurdes à l'État syrien « se sont totalement effondrées », dénonce Mazloum Abdi, le commandant en chef des forces kurdes. Damas exige une reddition sans condition, qu'importent les moyens, qu'importe le bilan humain. Une à une, les positions kurdes sont attaquées, l'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech. Avec la bénédiction d'Ankara et des émissaires de Washington.

L'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech.

Face au risque de déstabilisation de toute la région, les pays de la coalition contre Daech – dont la France –, soutiens des combattants kurdes lorsque, au Rojava, ils étaient le dernier rempart contre l'avancée des djihadistes, doivent sortir de la complaisance vis-à-vis d'un nouveau pouvoir syrien qui s'en prend à toutes les minorités du pays. Un an après le renversement du régime baasiste et la fuite du dictateur Bachar Al Assad, Ahmed Al Charaa a fait de la Syrie une poudrière où Alaouites, Druzes, Kurdes, sont menacés, persécutés. Qu'importe. Pour Washington, l'important est de garder la main. Mardi, l'émissaire spécial de Donald Trump en Syrie, Tom Barrack, a affirmé que « la mission initiale des Forces démocratiques syriennes en tant que principale force anti-Daech sur le terrain » était « largement devenue obsolète ». Washington s'appuie sur le nouveau pouvoir syrien pour maintenir la sécurité dans la région. Un pari insensé. ■

À Nantes, rencontres sous haute tension

CULTURE L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous ces mercredi et jeudi aux BIS 2026. Face aux politiques d'austérité, au risque d'un désert culturel, il n'est plus question de résignation mais de résistance.

Imaginez un paysage sans théâtre, sans danse, sans musique, sans conservatoire, sans festival, sans interventions d'artistes dans les écoles, avec des comédiens payés au chapeau... Imaginez un gouvernement qui se déteste de ses responsabilités, préférant confier la politique culturelle de notre pays à des Stérin, des Bolloré ou à la famille de Villiers, avec des artistes qui marchent au pas. On en est là. Le désengagement de l'État, seul garant d'une politique publique d'envergure et de la liberté de création, qui avait jusqu'ici fait consensus depuis l'ère Malraux, vole en éclats, au nom de l'austérité, de la crise ou de la dette. De mémoire, jamais on n'avait vu une ministre de la Culture occuper ce qui ressemble à un emploi fictif aussi longtemps sous la V^e République. Rachida Dati, qui n'est pas annoncée aux Biennales internationales du spectacle (BIS) de Nantes, aura brillé par sa désinvolture, son inconséquence, son goût pour la provocation, une vision libérale de la culture qui s'accompagne d'un démantèlement XXL de tout le service public de la culture, un plan social d'une ampleur sans précédent.

« Surtout, ne pas se résigner », estime Aurélie Hannedouche, responsable du SMA (Syndicat des musiques actuelles). Même si sur le terrain, c'est dur. 53 % des festivals sont déficitaires alors que le public est au rendez-vous. L'inflation des coûts de production depuis le Covid, l'envolée des cachets des têtes d'affiche obligent des festivals associatifs historiques non lucratifs, tel le SunSka dans le Médoc (le plus grand festival de reggae en France), à annuler l'édition 2026 pour tenter de trouver un autre modèle économique. » Sommé de revoir son budget à la baisse au risque de tomber sous la tutelle préfectorale, le département de la Gironde annonce 50 % de baisse pour la culture. Le festival d'Uzeste réfléchit à une édition, cet été, en grève « devant un plan social

masqué qui se dessine », et souhaite y convier tous ceux « qui veulent repenser le futur et mettre le désir en commun pour écrire une œuvre collective », estime Fabrice Vieira, musicien et cheville ouvrière du festival.

« MÉPRIS ET ABSENCE DE CONSIDÉRATION »

Aux côtés des 38 centres dramatiques nationaux (CDN), la France compte 78 scènes nationales réparties sur l'ensemble du territoire, principalement dans des villes moyennes. À Aubusson, dans la Creuse, le Théâtre Jean-Lurçat. C'est la plus petite scène conventionnée de France mais son activité témoigne d'une effervescence artistique et d'un travail impressionnant en direction du public. Le théâtre héberge des résidences d'artistes, accompagne des compagnies dans leurs créations, programme des spectacles pour tous les publics, accueille 2500 élèves par saison, organise des ateliers en direction des professionnels et amateurs. Bref, le théâtre remplit son cahier des charges, répondant ainsi à sa mission de service public dans un territoire défini. Or, en juillet 2026, il risque de fermer, faute d'accord entre toutes les tutelles pour financer les travaux du bâtiment, propriété du département. Ministère, région, ville, communauté de communes Creuse Grand Sud se sont engagés à soutenir les travaux de rénovation nécessaires et urgents. Manque à l'appel le département, qui estime que cela ne relève pas de ses compétences. Pour Christine Malard, directrice du théâtre, « cela relève de la compétence de toutes les tutelles et elles doivent trouver ensemble une solution. 15 000 personnes par saison fréquentent le théâtre dans une ville de 3 300 habitants et nous rayonnons sur un bassin de population de 20 000 habitants. C'est un lieu qui tricote du commun, un lieu qui participe à l'égalité d'accès à la culture. S'il venait à fermer, le théâtre le plus proche serait à plus de 2h30 de voiture aller-retour ». Alors



Lors de la mobilisation au Lieu unique, à Nantes, en mars 2025, pour dénoncer les importantes coupes budgétaires des subventions publiques pour la culture de la région Pays de la Loire.
MAYLIS ROLLAND/HANS LUCAS

les spectateurs se sont organisés dans un collectif d'usagers du centre culturel (qui comprend le théâtre, la médiathèque et les classes théâtre) et préparent un événement le 1^{er} février prochain.

Artiste, auteur et metteur en scène, Abdelwaheb Sefsaf dirige depuis janvier 2023 le centre dramatique national de Sartrouville, dans les Yvelines. Le cahier des charges des 38 CDN du territoire diffère de celui des scènes nationales. Ils doivent entre autres proposer six créations sur trois ans, assurer 300 dates de tournée.

Ils dépendent du ministère de la Culture, des villes, régions et départements. Il y a un an, le département des Yvelines a retiré 350 000 euros de subventions alloués à Odyssées, seul festival en France consacré entièrement à la création jeunesse, organisé par le CDN de Sartrouville. Les 200 représentations se déroulent aussi bien dans les centres sociaux, les conservatoires, les bibliothèques, les collèges ou les salles communales. La décision unilatérale du département de ne plus soutenir le festival a contraint l'équipe du CDN de Sartrouville à annuler la prochaine édition. Résultat : « Dix mille enfants se voient ainsi privés de théâtre », estime Abdelwaheb Sefsaf, qui affirme n'avoir « jamais interrompu le dialogue avec le département ». En vain. Ce qui se joue au-delà de l'arrêt d'Odyssées, c'est la pérennisation du label des CDN. « Depuis près de trente ans, l'État se retire au profit des collectivités territoriales alors que la culture ne relève pas de leurs

« Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions. »

MARIA-CARMELA MINI,
PRÉSIDENTE
DE FRANCE FESTIVALS

compétences obligatoires. La situation s'est progressivement dégradée mais là, on assiste à une accélération qui met en danger toutes nos maisons. » Pour le directeur de Sartrouville, si la question est économique, « elle est aussi politique. C'est en période de crise qu'il faut faire société, créer du commun et les deux leviers indispensables pour ce faire sont l'éducation et la culture. On préfère stigmatiser les artistes, fantasmer sur eux, sur notre travail ».

À quelques semaines des élections municipales et à un an de la présidentielle,

les BIS, qui accueillent tous les acteurs du spectacle vivant, vont se tenir à Nantes dans un climat sous tension. Le Syndeac (syndicat des entreprises du spectacle vivant public) dénonce pour sa part « le mépris, l'absence de considération des salariés du secteur et l'interférence des politiques dans les programmations. On travaille dans un climat anxiogène, jusqu'à quand ? »

ARRÊT DU FONDS D'AIDE À L'EMPLOI

Maria-Carmela Mini a créé le festival Latitudes dans la région lilloise et est présidente de France Festivals. Elle dénonce « le silence assourdissant dans la campagne des municipales sur la culture. Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions et ose même déposer des amendements contre des festivals "wokistes". Ou alors, quand les politiques en parlent, c'est sous l'angle des coupes budgétaires sans réelle

connaissance du fait culturel, de l'impact de la culture sur les citoyens, leur émancipation, les territoires. On est arrivé à un stade où on n'a pas le choix : il faut résister, ne pas se résigner. J'appelle de mes vœux plus de coopération et de solidarité entre festivals ».

Ghislain Gauthier, de la CGT spectacle, sera aussi présent aux BIS. Très remonté, surtout depuis l'annonce en catimini, le 24 décembre dernier, de l'arrêt du Fonds d'aide à l'emploi « qui met en péril les salariés du secteur. On prend coupe budgétaire sur coupe budgétaire, on a une ministre aux abonnés absents, le service public de la culture est attaqué de toutes parts ». Le syndicaliste dénonce « des choix stratégiques qui mettent en difficulté le secteur public, la culture servant de variable d'ajustement ». Pierre Dharréville, animateur des états généraux de la culture et responsable du secteur culture du PCF, sera également à Nantes. Il voit dans cette offensive sans précédent contre la politique culturelle l'occasion de « s'unir pour mettre à l'ordre du jour une autre vision du monde où le service public de la culture, la liberté de création seraient au centre des débats. Face aux marchands qui veulent faire main basse sur nos imaginaires en contrôlant les moyens de création et de diffusion, il faut une réaction démocratique forte ». Aymeric Seassau, maire adjoint communiste à la culture de Nantes, estime que « nous sommes à deux doigts d'une rupture historique. Depuis la Libération, il y avait consensus sur le sujet. Aujourd'hui, tout vole en éclats devant les attaques de la droite et de l'extrême droite. Or le combat pour la culture et la création est un combat d'avenir, vital parce qu'existential ».

MARIE-JOSÉ SIRACH

 **3** régions

[Accueil](#) / [Nouvelle-Aquitaine](#) / [Creuse](#) / [Guéret](#)

"Sans spectacle, où va-t-on ?" : le Département se désengage des travaux, des citoyens s'unissent pour sauver la Scène nationale d'Aubusson



Chaque année, entre 35 et 40 spectacles sont proposés sur la Scène nationale d'Aubusson, soit une moyenne de 80 représentations par an. © Louis Claveau / France Télévisions

Écrit par [Lisa Douard](#) et [Marielle Camp](#) |

Publié le 28/01/2026 à 17h00 |

Temps de lecture : 4 min

[Nouvelle-Aquitaine](#)



copier le lien

Un collectif d'usagers se réunit pour la première fois ce dimanche 1er février autour de l'avenir incertain du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat et sa Scène nationale d'Aubusson. Le bâtiment nécessite d'importants travaux, mais l'absence de décision des tutelles laisse craindre la perte d'un acteur culturel essentiel sur le territoire.

Ma quotidienne régionale

Recevez tous les jours les principales informations de votre région

[choisir une région](#) ▼

La norme serait plutôt d'avoir bouclé la programmation culturelle au moins un an à l'avance. Mais, fin janvier, la Scène nationale d'Aubusson ne parvient toujours pas à se projeter pour la saison 2026-2027. *"Pour l'instant, j'ai mis sur pause puisqu'on ne sait pas s'il y aura un théâtre à la rentrée. En tout cas, si on aura le droit de l'occuper"*, s'enquiert sa directrice Christine Malard.

Bâtiment vétuste

Le bâtiment du centre culturel et artistique Jean-Lurçat (CCAJL) qui accueille le théâtre Jean-Lurçat – mais aussi une médiathèque intercommunale et une cité scolaire – nécessite d'importants travaux depuis des années. Plusieurs salles de résidence et d'ateliers artistiques sont inutilisables en raison d'infiltrations d'eau, une partie du toit menace de s'effondrer. Des conditions ayant obligé la structure à réduire les projets.



Plusieurs salles du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat sont inutilisables à cause d'infiltration d'eau © Marielle Camp / France Télévisions

La situation n'est pas nouvelle, mais s'éternise. Le montant de la rénovation a été estimé à quatre millions d'euros. Un plan financier avait été quasiment adopté, avant que le Département de la Creuse n'y renonce [dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu](#). Propriétaire des bâtiments inaugurés en 1981 dans la ville de 3 500 habitants, il souhaiterait revoir la gouvernance pour un système partagé.

La convention pluriannuelle a récemment été prolongée jusqu'au 6 juillet, repoussant la prise de décision de quelques mois supplémentaires.

À lire aussi :

["Elles vont réduire leurs activités" : garderie des enfants, aide aux personnes âgées, clubs de sport, les associations en mode survie](#)

Pendant ce temps, les usagers sont bien décidés à ne pas rester les bras croisés. Ils viennent de constituer un collectif pour défendre ce lieu. La première réunion est prévue dimanche 1^{er} février, à 14 heures, sur place. Associations, habitants, spectateurs ou encore élus sont invités à participer pour *"chercher et, surtout, trouver des solutions"*.

"C'est un outil très important, pas que pour la culture, aussi pour la ville autour. Il faut arriver, remuer tout le monde : la Région, le Département... Tout ce qui pourrait nous aider pour construire quelque chose de positif", estime l'un des membres, qui ne veut pas voir cet endroit mourir. Chaque année, entre 35 et 40 spectacles sont proposés, soit une moyenne de 80 représentations et 180 jours de résidence.

Un combat pour les générations futures

Pour la directrice de la Scène nationale, l'implication des usagers dans la sauvegarde de ce lieu emblématique a de quoi redonner de l'espoir. *"C'est enthousiasmant de voir que les habitants font valoir leurs idées, leurs envies. Ils connaissent ce centre culturel depuis 45 ans pour certains et ils ont bien envie que leurs enfants et leurs petits enfants puissent en bénéficier ensuite"*, développe Christine Malard.



Un collectif citoyen organise une première réunion d'échange autour de l'avenir du Centre culturel et artistique Jean-Lurcat d'Aubusson, dimanche 1^{er} février 2026. • © Marielle Camp / France Télévisions

Sans ce type d'infrastructure, de nombreux spectacles ne pourraient pas voir le jour. *"Nous avons besoin du soutien des institutions, des théâtres, des scènes nationales pour avoir un confort de travail, c'est-à-dire d'avoir une équipe derrière, avec des salariés. Si on n'a pas ça, il n'y a plus de spectacle. Sans spectacle, où va-t-on ?"*, lance Pauline Barboux, acrobate et interprète au sein de la Cie Libertivore.

"Nourrir artistiquement" le territoire

Cette compagnie indépendante de danse et de cirque collabore depuis plusieurs années avec la scène nationale Jean-Lurçat. Les artistes peuvent ainsi venir régulièrement et mener des projets sur du long terme avec les habitants. *"On crée du lien. Aujourd'hui, la représentation était complète. Les gens sont ravis qu'il se passe des choses sur leur territoire. C'est important, il faut vraiment que cela continue d'exister"*, insiste Pauline Barboux.



La compagnie indépendante de danse et de cirque Libertivore travaille depuis plusieurs années en partenariat avec la scène nationale Jean-Lurçat. • © Louis Claveau / France Télévisions

Les élèves du territoire sont également nombreux à se rendre au centre culturel pour rencontrer des artistes, assister à des spectacles, faire des stages et même monter sur scène. *"Le rendu ne serait pas du tout le même si on était dans une salle des fêtes ! Les spectacles permettent aux élèves de se nourrir artistiquement, car les autres scènes sont à 90 kilomètres"*, souligne Audrey Senaux, professeure de danse de l'association Libre Cours et membre du collectif des usagers du CCAJL.

" Tous les ans, nous envoyons des élèves se former dans des écoles, des conservatoires supérieurs. Et je pense que c'est ce partenariat avec le centre culturel qui suscite toutes ces vocations. "

Audrey Senaux
Professeure de danse association Libre Cours

Le temps presse pour les différentes tutelles – Département, commune d'Aubusson, communauté de communes Creuse Grand Sud, État (...) – car l'autorisation temporaire d'occupation du bâtiment prendra fin au 6 juillet. *"On ne baisse pas les bras, on est très nombreux ici à vouloir continuer. On va se mobiliser pour faire vivre des projets autour de ce bâtiment ou ailleurs"*, promet Audrey Senaux.

https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_france-3-limousin?id=8081331

Minute 14:00

[Accueil](#) / [Nouvelle-Aquitaine](#) / [Creuse](#) / [Guéret](#)

"Je ne vois pas comment une Scène nationale pourrait fermer du jour au lendemain" : les professionnels français unis pour sauver le théâtre d'Aubusson



Près de 200 professionnels de la culture sont venus de toute la France pour défendre la Scène nationale d'Aubusson, menacée de disparition • © FTV

Écrit par [Louis Claveau](#) et [Martial Codet-Boisse](#) |

Publié le 05/03/2026 à 06h00 |

🕒 Temps de lecture : 2 min

📍 [Nouvelle-Aquitaine](#)



🔗 copier le lien

Près de 200 acteurs français du monde culturel se sont déplacés à Aubusson, ce mercredi 4 mars après-midi. Leur combat : défendre le théâtre Jean Lurçat. Le bâtiment nécessite d'importants travaux mais le conseil départemental de Creuse ne souhaite pas les financer. Le rideau sur ce lieu culturel existant depuis 45 ans, pourrait tomber le 5 juillet prochain...

Marseille, Paris, Rouen... Environ deux cents professionnels de la culture étaient venus des quatre coins du pays pour défendre la [Scène nationale d'Aubusson](#). Un élan de solidarité qui dépasse la cause du théâtre Jean Lurçat. L'autorisation d'occupation temporaire qui permet à la scène nationale d'utiliser les bâtiments du conseil départemental prend fin le 5 juillet prochain.

“ Ça nous parle parce que c’est un label que nous partageons avec 78 Scènes nationales en France, dans différents territoires. On est venus défendre ce principe, ce label de Scène nationale. ”

Frédéric Maragnani

Directeur de la Halle aux grains, scène nationale de Blois

À lire aussi :

["Sans spectacle, où va-t-on ?" : le Département se désengage des travaux, des citoyens s'unissent pour sauver la Scène nationale d'Aubusson](#)

Ce mercredi 4 mars, dans la salle de Jean Lurçat, pas de spectacle, mais une salle comble. Les acteurs culturels présents ce jour, sont venus demander le financement des travaux de rénovation du lieu, estimés à 4 millions d'euros. Une initiative à l'appel du syndicat des entreprises artistiques et culturelles, pour faire du cas aubussonnais le symbole d'un combat bien plus large. Le réseau des Scènes nationales est une exception française.



Le centre culturel Jean Lurcat à Aubusson © FTV

"C'est un symbole d'une politique publique qui a bien fonctionné, qui s'est décentralisée, qui a proposé des services dans un territoire rural, qui répond à des besoins des habitants et des habitantes, martèle Joris Mathieu, coprésident du Syndeac 57. Donc, aujourd'hui pour nous c'est une forme de stupéfaction de se dire qu'on est obligé d'organiser une manifestation pour rappeler cette évidence à des financeurs publics."

Un lieu de culture qui risque de disparaître

Si la plus petite Scène nationale de France est en danger aujourd'hui, c'est parce que le conseil départemental, propriétaire des murs, n'est pas en mesure de financer la rénovation et le fonctionnement du centre culturel. Des discussions sont en cours avec l'Etat et la Région pour tenter de trouver une solution.



Plusieurs salles du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat sont inutilisables à cause d'infiltration d'eau 🇫🇷 © Marielle Camp / France Télévisions

“ Il faut qu'on trouve une solution pour cette Scène nationale. Je ne vois pas comment une Scène nationale pourrait fermer du jour au lendemain, surtout dans un territoire rural comme le nôtre. ”

Philippe Lafrique

Vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

"Effectivement, le département n'a pas forcément les moyens à mettre dans la rénovation du bâtiment, poursuit Philippe Lafrique. Donc je crois qu'il faut qu'on fasse le maximum et la Région sera là bien évidemment. C'est prévu pour accompagner tout ce qu'il faudra faire, toutes collectivités confondues, avec l'Etat, pour essayer de sauver la situation."

Une situation prise au sérieux par les pouvoirs publics. Le préfet de la Creuse réunira toutes les tutelles de la Scène nationale d'Aubusson le 13 mars prochain.



MEDIAPART



Services publics — Reportage

Se déplacer, se soigner : l'équation de la Creuse rurale à l'heure des municipales

À Felletin et aux alentours, dans le sud du département, les enjeux des prochaines élections tournent autour de l'accès aux soins et des kilomètres qu'il faut avaler en voiture au quotidien. Loin du débat politique national, on y plaide une approche rurale de l'écologie.

Amélie Poinssot

29 janvier 2026 à 12h25

Felletin (Creuse). – Sur la boucle de messagerie WhatsApp « Covoiturage tous azimuts » ce jour-là, une automobiliste propose un trajet entre la gare de La Souterraine et Felletin, un autre cherche une voiture pour que son père, « *bloqué à la gare de Clermont* », puisse rentrer à Vallière, une autre propose six places pour un aller-retour Aubusson-Limoges... Le groupe compte plus de six cents membres, et les cascades d'échanges sont quotidiennes.

Marjolaine Dumontant est une des utilisatrices de ce réseau d'entraide, alternative locale à l'onéreux Blablacar. Elle habite à Felletin, commune d'environ 1 600 âmes dans le sud de la Creuse. Elle se rend tous les jours à Aubusson, à une dizaine de kilomètres, où elle travaille pour la communication du théâtre de la ville. « *Quand on entend à la radio qu'il faut privilégier les transports en commun, cela me fait doucement rire... On fait comment ici ?* » Utiliser sa voiture ne veut pas dire qu'« *on n'est pas écolo* », ajoute cette native du coin, qui met un point d'honneur à faire le tri des déchets chez elle.

La situation est d'autant plus injuste qu'à Felletin, la ligne ferroviaire qui desservait la région depuis la fin du XIX^e siècle et la reliait à Limoges et à Guéret, la préfecture du département, a été supprimée durant l'été 2025. Aujourd'hui, il faut faire au moins cinquante minutes en voiture pour trouver une première gare (Guéret), une heure et quart de route si l'on veut prendre un train pour Paris (La Souterraine), une heure et demie pour la gare de Clermont-Ferrand. Des lignes qui accusent, en outre, de fréquents retards, régulièrement dénoncés par les usagères et usagers. « *Tout cela participe au sentiment de déclassement. Nous sommes là pourtant. Nous aussi avons besoin de services publics !* », ajoute Marjolaine.



À la gare de Felletin, plus aucun train ne passe depuis le 31 août. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

La ligne Guéret-Felletin, faute d'investissements et d'horaires adéquats, était en réalité délaissée depuis longtemps. La région Nouvelle-Aquitaine a privilégié un transport moins écologique : les autocars, avec des tarifs bien inférieurs et une desserte plus régulière.

Cinq lignes de bus, au total, passent à Felletin. « *Cela a contribué à enterrer le train* », regrette Quentin Paternoster, qui a fait le choix de tourner ce recul en dérision. Le 31 août 2025, jour du dernier passage de train, ce Felletinois de 36 ans a organisé un rassemblement en guise de « fermauguration ». « *Nous sommes dans un territoire qui a connu une succession de défaites, et la marge de manœuvre de notre petite collectivité est très faible... Alors autant se réapproprier cette défaite, en faire quelque chose d'absurde et de joyeux, plutôt que de subir sans réagir !* »

Le casse-tête des transports

Employé comme secrétaire de mairie dans une commune voisine, à une quinzaine de kilomètres, Quentin n'a pas de voiture. Il circule à vélo – une rareté dans le coin, où les pistes cyclables sont quasi inexistantes. « *Beaucoup de gens ici n'ont pas les moyens de remplacer leur vieille voiture... Ce serait intéressant que la mairie mette en place une offre de vélos électriques* », dit-il.

La communauté de communes à laquelle appartient Felletin, Creuse Grand Sud, est à l'image des collectivités rurales : extrêmement étendue et caractérisée par un habitat dispersé. À cheval entre le plateau de Millevaches et la vallée, elle compte vingt-six municipalités pour une superficie totale de 612 km² et seulement 12 000 habitant-es.

→ A LIRE AUSSI

Dans les petites communes, les élections favorisent la « reproduction de l'élite municipale »

29 janvier 2026

Le sujet transports est un casse-tête et le maire de Felletin, Olivier Cagnon, candidat à sa réélection, y est sensible. En avril 2025, il s'est lui-même rendu à Paris pour plaider la sauvegarde de la ligne ferroviaire auprès de François Rebsamen et de Françoise Gattel, alors ministre de l'aménagement du territoire et secrétaire d'État à la ruralité. Ce fut un échec : il manque 1,5 milliard d'euros chaque année pour l'entretien du réseau SNCF, s'est-il

entendu dire.

Alors, que faire pour rendre les mobilités possibles, à un moindre coût écologique, dans cette zone rurale ? Imaginer une relance de la ligne avec une navette électrique, mettre en place un système de location de voitures électriques ? Olivier Cagnon se montre ouvert à plusieurs pistes. « *Ne pas avoir de voiture en Creuse constitue le premier frein à l'emploi* », souligne-t-il.



Olivier Cagnon, maire de Felletin, candidat à sa réélection. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

À quelques semaines des municipales, cependant, l'édile a décidé de ne pas faire des mobilités un argument de campagne : *« Au sein de la communauté de communes, ce sujet n'est pas prioritaire. Les élus eux-mêmes circulent en voiture, et ces dernières années, les problèmes d'endettement de la collectivité et le sujet de l'accès aux soins médicaux ont pris le dessus. »*

La collectivité est toutefois en train de terminer, avec le parc naturel régional de Millevaches, un diagnostic à destination des futures équipes municipales. *« Ce sera un plan d'action avec différentes solutions de mobilité. Ce n'est pas gagné car cela a un coût, et les dotations budgétaires sont plutôt en baisse »*, nous précise-t-on à la communauté de communes.

« Il faut faire au moins 50 kilomètres, aller jusqu'à Guéret ou Limoges, pour accoucher ou avoir un examen poussé. »

Isabelle Combaudon, jeune retraitée

Pour l'heure, seul un « service de transport à la demande », permettant aux habitant-es du plateau de se rendre au marché de Felletin le vendredi matin, a été mis en place par la collectivité. De son côté, un groupe d'habitant-es du plateau a également lancé il y a deux mois Vroum, une plateforme de covoiturage solidaire au départ de Faux-la-Montagne, de Gentioux-Pigerolles, et de La Villedieu.

Être mobile, c'est aussi une nécessité pour pouvoir se soigner... Et sur ce point, la situation, localement, est devenue catastrophique. À Felletin même, le dentiste parti à la retraite il y a trois ans n'a toujours pas été remplacé, et la généraliste venue s'installer après le départ du dernier médecin n'est pas restée. De toutes les personnes que nous interrogeons sur leurs attentes vis-à-vis des élections municipales, à l'occasion du marché, il n'y en a pas une qui n'évoque la nécessité de faire des dizaines de kilomètres et de patienter des mois pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste.

« Il faut faire au moins 50 kilomètres, aller jusqu'à Guéret ou Limoges, pour accoucher ou avoir un examen poussé, souligne Isabelle Combaudon, jeune retraitée de 67 ans. La municipalité a beau se débattre, elle hérite de la politique du numerus clausus et d'une situation qui se retrouve partout en milieu rural... » Éliane Cluzel, ancienne patronne du Grand Café, centre névralgique de Felletin les jours de marché et haut lieu de sociabilité de la commune, dit qu'elle ne manque de rien ici... *« À part le médical : Je fais un heure vingt de route pour voir mon dentiste : je dois aller jusqu'à Olby, en Auvergne. »*



Au marché de Felletin, le vendredi matin. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

C'est à ce sujet que l'équipe municipale sortante a consacré le plus gros investissement de son mandat : la construction d'une maison de santé, dont le chantier va démarrer au printemps. L'installation d'un médecin et d'un infirmier-kinésithérapeute est déjà annoncée, et l'on espère, à la mairie, que cela va faire boule de neige.

Coût de l'infrastructure pour Felletin ? 350 000 euros. Cela ne représente que 20 % du financement total – le reste est partagé avec d'autres collectivités et l'État –, mais c'est une somme non négligeable pour une commune dont le budget de fonctionnement s'élève à environ 2 millions d'euros.

Contre une vision urbaine de l'écologie

C'est d'ailleurs une des critiques formulées par la tête de liste de l'opposition, Philippe Collin, attaché à « *la bonne utilisation de l'argent public* ». « *On aurait pu réhabiliter un bâtiment existant, cela aurait coûté moins cher* », dit-il à Mediapart, questionnant d'autres investissements importants effectués au cours du mandat, comme la construction d'un skatepark ou l'achat d'un terrain pour faire un espace vert. « *Ce sont des idées venant de la ville, qui ne sont pas adaptées au territoire. À Felletin, il suffit de faire cinq, dix minutes de marche pour se retrouver en pleine nature... On a plutôt besoin d'un parking et de boucher les trous de la route !* »

En 2020, déjà, ce Creusois qui a fait l'essentiel de sa carrière à La Poste avait tenté de conquérir la mairie. Battu à 70 voix près, il a siégé en minorité au conseil municipal tout au long du mandat, mais aussi à la communauté de communes, au sein de laquelle il était chargé de la gestion des ordures ménagères.

Comme d'autres locaux interrogés, il s'insurge contre une vision urbaine de l'écologie qui se voudrait « *universelle* » et les leçons des « *écologes bobos de Paris* » : « *Je suis écolo tous les jours, moi ! On est à la campagne, tout le monde fait du compost ici, on n'achète pas des fraises au mois de février, et on ne prend pas l'avion tous les trois mois pour aller passer des vacances sur les îles...* »



Philippe Collin, tête de liste de l'opposition à Felletin. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Il faut dire qu'à Felletin, comme dans d'autres communes du secteur, plusieurs « néoruraux » se sont installés ces dernières décennies. Le maire sortant, candidat à sa réélection, Olivier Cagnon, fait partie de ceux-là. Arrivé il y a près d'une vingtaine d'années avec des amis comme lui fraîchement diplômés d'une école d'ingénieur-es, il a cofondé une ressourcerie. Puis, s'investissant dans la politique locale, il a misé sur le dialogue entre les différents milieux sociaux, refusant de voir un clivage entre les « anciens » et les « néos ».

De tendance de gauche, Olivier Cagnon n'est pas encarté, comme c'est souvent le cas pour les maires ruraux. Il ne se retrouve d'ailleurs pas du tout dans la politique nationale et n'ira pas voter « *avec un grand enthousiasme* » à l'élection présidentielle l'an prochain. « *J'espère faire une autre politique que ce que l'on entend à l'Assemblée nationale*, explique-t-il. *Mon rôle est plutôt de prendre en charge les problèmes des habitants de la commune, et étant donné le niveau de défiance actuel envers les politiques, il est aussi de rétablir la confiance.* »

Le recul des services publics

Signe de ce décrochage entre politique locale et enjeux nationaux, nous rencontrons d'ailleurs des Felletinois-es se disant prêt-es à voter pour Olivier Cagnon, tandis que leur bulletin ira de l'autre côté de l'échiquier politique à la présidentielle. C'est le cas d'Arnaud Grégoire, président de l'association des commerçants de la commune. Nous le trouvons dans sa boutique de vêtements Au Petit Paris, enseigne historique de la Grande-Rue de Felletin tenue par sa famille depuis quatre générations. Ici on vend des vêtements et des matelas « made in France », et le commerce marche plutôt bien.

→ A LIRE AUSSI

« À ce rythme, on ne va pas vivre vieux ». Dans la Sarthe, le quotidien d'un désert médical

12 mai 2025

Lui aussi raconte des préoccupations environnementales loin des clivages médiatiques. S'il apprécie de temps à autre de faire un tour en quad et s'offusque d'être taxé de « pollueur », il se dit en même temps profondément attaché aux forêts du Limousin attaquées par les coupes rases. *« J'ai hérité de 15 hectares de forêt qui avaient été plantés par mon arrière-grand-père. Je suis sollicité trois à*

quatre fois par an par des grosses entreprises pour les raser. Je pourrais toucher entre 40 et 50 000 euros... Mais il n'en est pas question ! »

Arnaud ne croit pas trop au terme « écologie », qui, selon lui, ne veut plus dire grand-chose. Ce qu'il sait, c'est qu'il ne met jamais les pieds dans un supermarché, n'achète pas sur Amazon, ni ne consomme de produits Shein. *« Je vis dans la simplicité, je consomme local »*, dit ce père de famille, par ailleurs pompier volontaire.

Ce qu'il attend de la future équipe municipale ? Un meilleur service de secours. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une douzaine à tourner sur la caserne de Felletin, qui intervient, au total, dans une dizaine de communes. Ils sont débordés et n'obtiennent pas toujours les prises en charge nécessaires aux urgences d'Aubusson.



Christine Malard et Marjolaine Dumontant, du théâtre d'Aubusson. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Dans ce paysage marqué par le recul des services publics, les inquiétudes vont bon train, enfin, sur le secteur de la culture. Car dans la communauté de communes, il y a aussi le théâtre d'Aubusson, et celui-ci pourrait bien disparaître. Soumis à une rénovation d'ampleur, dont le plan de financement a été suspendu en 2025 par la présidente du conseil départemental, Valérie Simonet (Les Républicains), il est autorisé à fonctionner en l'état seulement jusqu'au 5 juillet. Marjolaine, que nous rencontrons en début de reportage, alerte, avec sa collègue Christine Malard, directrice du théâtre : pas question, pour ce coin de Creuse, d'encaisser une défaite de plus.

→ A LIRE AUSSI

Des « Médecins solidaires » se déploient dans la Creuse pour assurer un accès aux soins

23 juillet 2025

Toutes deux vouées à faire vivre la culture en milieu rural – le théâtre d'Aubusson est la plus petite scène nationale de France –, elles mettent en avant une programmation en lien avec les problématiques du territoire, une filière théâtre de la classe de sixième à la terminale, la médiathèque intercommunale installée dans le bâtiment, une création en cours avec d'autres établissements en

zone rurale...

Mais à quelques semaines des municipales, les élu-es ne s'engagent guère sur l'avenir du théâtre. Creuse Grand Sud, qui contribue chaque année à hauteur de 45 000 euros au budget du lieu, pourrait-il contribuer à sa rénovation ? La présidente de la communauté de communes, Valérie Bertin (Les Républicains), indique à Mediapart qu'elle ne veut pas « *fermer la porte* ». Mais ce sera au conseil communautaire d'en débattre, dit-elle. Après les élections, donc.

Amélie Poinssot

Boîte noire

Pour ce reportage, je me suis rendue en Creuse entre le 21 et le 23 janvier et j'ai interrogé Valérie Bertin par téléphone le 27 janvier.

news tank
culture

Creuse : « La situation de la Scène nationale d'Aubusson est devenue urgente » (Christine Malard)



Christine Malard -

« L'avenir du Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson (Creuse) est aujourd'hui menacé. Entre la détérioration du bâtiment vieux de 45 ans, l'absence de décision pour sa rénovation et le risque d'être sans lieu pour la rentrée 2026, le projet comme l'équipe sont fragilisés. La nécessité d'une concertation devient urgente entre collectivités et [ministère de la Culture](#) pour éviter sa disparition », annonce l'équipe du théâtre le 22/01/2026.

Le bâtiment où est implanté le théâtre, le Centre culturel et artistique Jean-Lurçat, se trouve dans « un état très altéré ». Deux de ses salles, dédiées aux résidences d'artistes et à l'enseignement artistique, sont fermées depuis juin 2025 pour des « raisons de sécurité ». Le montant des travaux nécessaires est estimé à 4 M€, dont 50 % pris en charge par l'État, 20 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et 10 % par une cotisation spécifique. Les 20 % restants étaient à la charge du Département de la Creuse, propriétaire du lieu. Néanmoins, le Département a déclaré « ne plus être en mesure de participer au financement ».

Le Département demande par ailleurs une évolution de la gouvernance du bâtiment, indiquant « souhaiter une gouvernance partagée et ne plus assumer seul l'intégralité des charges d'investissement et de fonctionnement ». La collectivité a ainsi voté une autorisation d'occupation temporaire pour le théâtre, qui arrive à échéance le 05/07/2026.

« La situation est devenue urgente. Nous lançons l'alerte : il est indispensable que l'ensemble des tutelles se réunissent rapidement. Or, le contexte des élections municipales complique les discussions. À ce stade, je ne peux pas établir la programmation de la saison 2026-2027, puisque je ne sais pas dans quelles conditions, ni même où nous serons en septembre », déclare [Christine Malard](#), sa directrice, qui répond aux questions de News Tank.

Dans quel état se trouve le bâtiment de la Scène nationale, et quelles conséquences cela a-t-il sur votre activité ?

La Scène nationale est située au sein du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat, inauguré en 1981. Il a été mal construit dès l'origine. Aujourd'hui, plus de quarante ans plus tard, nous arrivons clairement au bout de ce que le bâtiment peut supporter. Nous alertons les tutelles depuis près de dix ans déjà.

Deux salles sont particulièrement concernées. Elles sont dotées de toits plats, et l'eau s'y infiltre depuis des années, au point que nos régisseurs ont dû fabriquer des gouttières artisanales pour diriger l'eau vers des poubelles.

Le Département de la Creuse a fait intervenir des experts. Selon leurs conclusions, il n'y a pas de problème structurel à proprement parler : la charpente métallique du bâtiment n'est pas menacée. En revanche, les plafonds, fragilisés par des infiltrations, présentent un risque de chute. En conséquence, les deux salles ont été fermées en juin 2025.



Plus de 100 élèves
directement impactés
par cette détérioration »

Ces salles étaient dédiées aux résidences d'artistes et à l'enseignement artistique. Nous avons la chance d'accueillir une filière théâtre de la sixième à la terminale, avec des classes à horaires aménagés théâtre et la spécialité théâtre au baccalauréat. Plus de 100 élèves sont directement impactés par cette détérioration. Les répétitions doivent désormais se tenir dans une salle voisine, trois fois plus petite. Moins d'élèves peuvent suivre cette filière.

La deuxième salle fermée était celle réservée aux résidences d'artistes. Celles-ci se déroulent désormais dans une autre salle, elle aussi beaucoup plus petite. Les projets accueillis sont donc différents, souvent plus légers, voire réduits. Or le soutien à la création est une des missions fondamentales du label Scène nationale.

La salle de spectacle n'est pas touchée. Elle a été conçue différemment, avec une pente, ce qui la protège des problèmes d'infiltration d'eau. En revanche, ce n'est pas le cas des loges et du hall, dont les verrières ne sont plus étanches. Une des trois loges a dû fermer, et le dépôt où nous stockons le matériel lumière est également affecté : l'eau s'y infiltre, ce qui nous oblige à installer des seaux. Ces dysfonctionnements touchent de nombreux aspects de notre activité quotidienne.

Quels travaux doivent être engagés sur le bâtiment ?

Des travaux importants doivent être menés sur les dalles du toit. L'ensemble de la rénovation du bâtiment est aujourd'hui estimé à quatre millions d'euros. Il faudrait cependant que ce budget soit revu et reprecisé. Nous l'espérons à la baisse.

Le ministère de la Culture s'est engagé à financer 50 % du montant des travaux. Cette participation exceptionnelle s'explique sans doute par des enjeux d'équité territoriale, les moyens étant plus limités ici, mais aussi par la présence d'une Scène nationale dans ce bâtiment. La Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du contrat de plan État Région, s'engage à hauteur de 20 %. Une dotation spécifique de l'État assure environ 10 %. Le Département devait, quant à lui, se charger des 20 % restants, la loi imposant au propriétaire de participer a minima à cette hauteur.



Centre culturel et artistique Jean-Lurçat -

En février 2025, l'ensemble des tutelles s'étaient accordées sur ce montage financier. Cependant, en avril, dans un contexte de dégradation des budgets départementaux, nous avons appris que le Département n'était finalement plus en mesure de participer au financement des travaux.

Il faudrait trouver les 20 % manquants auprès d'autres collectivités, comme la communauté de communes Creuse Grand Sud ou la commune d'Aubusson et par le biais de financements privés ou citoyens. Nous avons besoin de mobiliser toutes les volontés pour trouver une solution. La difficulté supplémentaire est que le Département nous a notifié que la gouvernance devait évoluer.

Pourquoi un changement de gouvernance est-il envisagé, et qu'impliquerait-il ?

Le Département a fait savoir à plusieurs reprises qu'il souhaitait une gouvernance partagée et ne plus assumer seul l'intégralité des charges d'investissement et de fonctionnement de ce bâtiment. Il est aujourd'hui confronté à une situation financière contrainte, comme beaucoup de collectivités, qui rend nécessaire une gouvernance collective.

En décembre 2025, il a voté une autorisation d'occupation temporaire (AOT (Autorisation d'occupation temporaire du domaine public)) pour le théâtre. Cette autorisation arrivant à échéance le 05/07/2026, la situation est devenue urgente. Nous lançons l'alerte : il est indispensable que l'ensemble des tutelles se réunissent rapidement.

Or, le contexte des élections municipales complique les discussions. À ce stade, je ne peux pas établir la programmation de la saison 2026-2027, puisque je ne sais pas dans quelles conditions, ni même où nous serons en septembre.

Quelles sont les solutions envisagées ?

Il faudrait aller vers une gouvernance partagée, éventuellement par le biais d'une copropriété. Aujourd'hui, les modèles évoluent : nous devons inventer autre chose, avec l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs formats juridiques sont envisageables.

Nous pouvons aussi nous inspirer de modèles comme les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)), qui réunissent différents types de copropriétaires, y compris des usagers. Or, le Centre culturel et artistique Jean-Lurçat accueille plusieurs structures et donc plusieurs types d'usagers : une bibliothèque, de l'enseignement artistique, des élèves, des spectateurs.

On y croise des habitants qui viennent le mardi emprunter un livre, le samedi assister à un spectacle, et dont les enfants pratiquent une activité artistique dans ce même lieu. Le Centre est un véritable lieu de vie, un bâtiment qui fonctionne au quotidien. La commune est certes petite, avec un peu plus de 3 300 habitants, mais nous couvrons un bassin de population d'environ 20 000 personnes. Il n'est pas concevable de priver ce territoire d'un centre culturel.

« Le Centre est un véritable lieu de vie »

Y a-t-il eu des baisses de subventions de la part du Département ?

Depuis le Covid, le Département a fait tout ce qui était possible pour maintenir les subventions de fonctionnement. Il prend aussi en charge les fluides avec la hausse que l'on sait.

En 2021, nous avons perdu environ 10 000 €. Notre subvention de fonctionnement a depuis toujours été maintenue et s'élève environ à 110 000 €. Nous pensons qu'elle continuera de l'être : le Département distingue les problématiques liées au bâtiment de celles qui concernent le financement du théâtre et son fonctionnement.

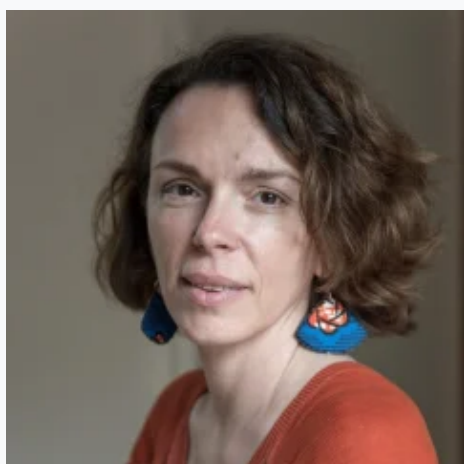
Dans un communiqué, vous évoquez un risque de fermeture de la Scène nationale. Son avenir est-il menacé ?

Il me paraît impensable que la Scène nationale disparaisse. Fermer un théâtre, c'est insensé ! Mais que ferait-on sans lieu en juillet ? Nos salles sont pleines : nous accueillons environ 15 000 personnes chaque année. Nous remplissons aussi une mission essentielle de soutien à la création auprès des artistes, qui s'appuie sur un plateau équipé et une équipe de régisseurs permanents.

« Fermer un théâtre, c'est insensé ! »

La Creuse est un territoire peu peuplé, mais bien maillé culturellement. Dans un périmètre d'environ une heure, les habitants peuvent accéder à un théâtre proposant une programmation professionnelle, que ce soit la scène conventionnée de Guéret ou le [Théâtre des Îlets - CDN de Montluçon](#).

En revanche, si notre Scène nationale venait à fermer, cela signifierait que les spectateurs originaires d'Aubusson et, plus au Sud, du plateau de Millevaches devraient parcourir plus d'une heure trente, voire deux heures de route. Nous savons que les publics ne sont pas prêts à effectuer de tels déplacements en voiture pour aller voir un spectacle, d'autant plus qu'il n'existe pas de véritable offre de transport en commun. Ce serait donc une perte d'accès au théâtre pour une partie importante de la population.



Christine Malard

Directrice @ Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat

Parcours	
Depuis janvier 2021	Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat Directrice
2015 - décembre 2020	Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine Secrétaire générale
2012 - 2014	Alliance française de Hangzhou (Chine) Directrice
2008 - 2012	Institut français de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) Directrice

Fiche n° 42091, créée le 03/12/2020 à 11:29 - Màj le 23/01/2026 à 14:22



Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat

- Ouverture en 1981
- Labellisé Scène nationale en 1991
- Association loi 1901

- Salles
 - espace modulable (240 places)
 - salle de répétition
 - deux espaces destinés aux résidences et à la pratique artistique des scolaires
 - 1 bar, restaurant (gestion externe)

- Fréquentation : 15 000 spectateurs accueillis chaque année (taux de remplissage des spectacles à 86 %)

- Direction : Christine Malard (depuis janvier 2021)
- Contact : [Marjolaine Dumontant](#), chargée de communication
- Tél. : 06 25 60 60 26

Catégorie : Théâtre

Adresse du siège

Avenue des Lissiers
BP 11
23200 Aubusson France

Fiche n° 503, créée le 27/09/2013 à 13:23 - Màj le 22/01/2026 à 15:28

sceneweb.fr

l'actualité du spectacle vivant



l'actualité du spectacle vivant

Le service public de la culture se rassemble à Aubusson



Soutien au théâtre Jean Lurçat

mercredi 4 mars

12h30 repas partagé

14h00 prises de paroles, échanges et débat

Lancée par le SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) en 2025, l'opération *Debout pour la culture* trouve son prolongement avec *Ensemble pour la culture*, nouvelle étape dans la défense du service public de la culture. Premier rendez-vous le mercredi 4 mars 2026 à la Scène nationale d'Aubusson, dans la Creuse. Aujourd'hui menacée de fermeture, la plus petite scène nationale de France devient le point de ralliement de tout le secteur.

Ensemble pour la culture : entendez ici le cri de ralliement de tout le service public de la culture. Le 4 mars 2026, le SYNDEAC organise au Théâtre Jean-Lurçat, Scène nationale d'Aubusson, une grande journée de mobilisation pour défendre l'avenir de cet équipement culturel majeur du territoire creusois, avec l'Association des Scènes nationales et l'Association des Centres Dramatiques Nationaux.

La dégradation de l'équipement culturel et les menaces qui pèsent sur le maintien des activités et des missions de la Scène nationale soulèvent des enjeux majeurs quant à la pérennité du service public de la culture sur le territoire creusois. Le Centre culturel Jean Lurçat qui abrite la Scène nationale d'Aubusson devient vétuste. Si la salle de théâtre est épargnée, car le toit est incliné, deux salles sont inutilisables à cause de soucis d'infiltration. Une expertise indique que les plafonds en plâtre sont imbibés d'eau et présentent un risque d'où la fermeture des salles. Les travaux à hauteur de 4 millions d'euros ont été évalués, pris en charge par l'État (2 millions), la Région (1 million) et 800 000 euros par le Département de la Creuse, propriétaire du bâtiment. Mais comme il n'en a plus l'usage avec l'ouverture le 17 janvier de l'extension de la Cité internationale de la tapisserie, ce dernier souhaite se séparer du Centre culturel, et met en suspens sa participation au financement des travaux.

À une semaine d'une nouvelle concertation décisive réunissant l'ensemble des partenaires de la Scène nationale, la profession a choisi de se rassembler pour réaffirmer son soutien à cet établissement, ainsi qu'à l'ensemble des structures culturelles confrontées à des difficultés similaires (dégradation de bâtiments faute de financements ou à la suite de sinistres par exemple), et d'envisager ensemble les perspectives et les actions à mettre en œuvre.

Une mobilisation d'autant plus nécessaire en territoire isolé

Dans des territoires éloignés des grands centres urbains, des équipements culturels comme celui-ci jouent un rôle essentiel d'accès à la création et de vitalité artistique.

L'Association des Scènes nationales se joint à cet appel pour affirmer une solidarité active : celle d'un système fondé sur le maillage territorial, la coopération et la responsabilité partagée. Chaque scène nationale, chaque lieu labellisé, chaque acteur du service public des arts et de la culture agit pour son territoire, mais toutes défendent un même principe : l'égalité d'accès à la culture partout en France.

Le cas de la Scène nationale d'Aubusson illustre une problématique avant tout bâtiminaire. De nombreux autres exemples émergent à l'échelle nationale. La question de la vétusté des bâtiments culturels publics devient une urgence silencieuse. Toitures fragilisées, plafonds menaçants, équipements techniques obsolètes, normes de sécurité difficiles à garantir : au-delà des murs qui se fissurent, ce sont des projets artistiques, des équipes et des publics qui se trouvent fragilisés.

L'entretien et la rénovation de ces bâtiments relèvent de la responsabilité des collectivités locales ou reposent sur des mécanismes de financements croisés. Or, certaines collectivités ne souhaitent plus en assumer la charge financière, ce qui fragilise durablement l'équilibre du service public de la culture. Ces lieux de création, de diffusion, de transmission et d'émancipation participent chaque jour à faire vivre le lien social et l'accès de toutes et tous aux œuvres et aux savoirs.

Ensemble pour la culture dans la continuité de Debout pour la culture, cette mobilisation marque une nouvelle étape dans la défense du service public de la culture.

Pour rappel, le Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale d'Aubusson traverse une période critique. Entre la dégradation avancée du Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat (CCA JL), l'absence de décision concernant sa rénovation et l'échéance fixée au 5 juillet 2026 de l'Autorisation d'Occupation Temporaire votée par le Conseil départemental de la Creuse, l'avenir du théâtre est aujourd'hui menacé.

Sans solution concertée entre les collectivités et le Ministère de la Culture, c'est l'existence même de la plus petite Scène nationale de France qui pourrait être compromise, fragilisant son équipe, ses missions et les 15 000 spectateurs qui la fréquentent chaque année.

27 FÉVRIER 2026 PAR STÉPHANE CAPRON



L'économie du spectacle vivant au bord du précipice



Jeune public au Théâtre de Pierrefonds / Photo Stéphane Capron

Alors que les professionnels du spectacle vivant se réunissent cette semaine aux Biennales Internationales du Spectacle (BIS) à Nantes, tous les voyants sont au rouge. Baisse des subventions des collectivités locales, sous-financement du FONPEPS, arrêt de compagnies, menaces de fermetures de théâtre : l'année 2026 s'annonce morose. Pour certaines organisations syndicales, c'est « *un plan social massif* » qui menace la profession.

Le Théâtre-Studio d'Alfortville de **Christian Benedetti** a lancé ce week-end la première soirée de son opération survie, baptisée « Toutes les vies », afin de lever des fonds pour que le théâtre continue d'exister. Malgré un soutien constant de la Ville d'Alfortville, « *les subventions publiques ne permettent plus de couvrir les frais de maintenance ni d'engager des dépenses d'investissement* » pour que la compagnie du metteur en scène puisse poursuivre ses créations. Le constat est le même au Théâtre L'Échangeur de Bagnolet, qui accuse un déficit d'environ 60 000 euros, qui pourrait l'obliger à fermer ses portes en juin. Cette crise touche aussi les très grosses compagnies, comme la **Carolyn Carlson Company**, qui a annoncé début janvier l'arrêt de ses activités après les dernières représentations de *The Tree*, les 30 et 31 janvier au Théâtre des Champs-Élysées. Dans la Région Grand Est, le couperet est tombé pour l'Agence culturelle Grand Est : le pôle spectacle vivant sera sacrifié dans son entièreté. Un conseil d'administration qui se réunira ce lundi 19 janvier proposera un organigramme fonctionnel de la nouvelle agence qui devrait s'appeler « L'Agence Scénique » et ne conservera que des fonctions techniques. Toutes les activités d'accompagnement des artistes régionaux grâce à des dispositifs d'aide à la diffusion, à la coproduction, des ateliers pratiques ou des formations s'arrêtent.

Le FONPEPS en danger

Les organisations syndicales ne cessent d'interpeller l'État, sans obtenir de réponses concrètes. « *Après avoir écouté le discours du Premier ministre sur les efforts budgétaires 'consentis' pour obtenir un consensus, nous prenons acte de l'absence totale de prise en considération des enjeux de financement de la politique culturelle, du soutien à la création, de l'éducation artistique et de ses emplois*, expliquait ce week-end le SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) dans un communiqué. *Devons-nous comprendre que cette question n'intéresse ni le Premier ministre ni les chefs de parti avec lesquels il a mené des discussions ?* »

Le 14 janvier, l'Intersyndicale*, dans un courrier adressé à **Rachida Dati**, s'inquiète de la reconduction du FONPEPS (Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) par décret pour trois ans avec une perspective budgétaire en baisse de 40%. Le FONPEPS est un dispositif créé en 2016 par le ministère de la Culture pour soutenir l'emploi durable dans le secteur du spectacle vivant (public et privé). Un fonds dédié spécifiquement à la réduction de la précarité en encourageant les structures employeuses à créer des emplois plus pérennes et à allonger la durée des contrats de travail. « *Ce sous-financement organisé conduit mécaniquement à une réduction des droits, à une destruction d'emplois et à une fragilisation durable de l'ensemble du secteur du spectacle vivant et enregistré*, souligne l'Intersyndicale dans sa lettre. *Nous refusons que le FONPEPS, que nous avons gagné en 2016 suite à la lutte des intermittents contre la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014, soit sacrifié sur l'autel des arbitrages budgétaires de Bercy. Nous refusons que des dispositifs essentiels à l'emploi soient vidés de leur substance sans débat, sans transparence et sans responsabilité politique.* »

La Scène nationale d'Aubusson prend l'eau

À cela s'ajoute aussi la vétusté de nombreux bâtiments, dont les financements ne sont pas assurés. L'exemple le plus flagrant en ce début d'année est celui du Centre culturel Jean Lurçat qui abrite la Scène nationale d'Aubusson. Si la salle de théâtre est épargnée, car le toit est incliné, deux salles sont inutilisables à cause de soucis d'infiltration. Le toit menace de s'effondrer. Les travaux à hauteur de 4 millions d'euros ont été évalués, pris en charge par l'État (2 millions), la Région (1 million) et 800 000 euros par le Département de la Creuse, propriétaire du bâtiment. Mais comme il n'en a plus l'usage avec l'ouverture le 17 janvier de l'extension de la Cité internationale de la tapisserie, ce dernier souhaite se séparer du Centre culturel, et met en suspens sa participation au financement des travaux. Un dossier urgent sur le bureau du nouveau préfet de la Creuse, **Jean-Philippe Legueult**.

Rachida Dati, à son arrivée au ministère de la Culture, avait fait de l'accès à la culture en milieu rural l'une de ses priorités, avec un plan doté de 100 millions d'euros pour de nouveaux projets – 70 festivals ont été soutenus dans l'Hexagone et en Outre-mer, 4 millions d'euros déployés pour soutenir des projets d'artothèques dans 43 départements et 240 résidences d'artistes soutenues ces deux dernières années. Mais quid de l'existant ? Les acteurs culturels qui, depuis des dizaines d'années, portent la culture sur tout le territoire sont fragilisés par les baisses constantes des subventions des collectivités locales, et n'ont plus les moyens de faire vivre correctement leurs structures. Ils sont contraints, pour beaucoup, de réduire les saisons avec, en cascade, une fragilité et une paupérisation pour tous les artistes en bout de chaîne.

Stéphane Capron – www.sceneweb.fr

*CGT Spectacle, FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE, FORCES MUSICALES, SCENE ENSEMBLE, SCC Syndicat des cirques et compagnies de création, SFA CGT, SMA, SNAM CGT, SYNDEAC, SYNPTAC CGT



Fuites d'eau au centre culturel Jean Lurçat à Aubusson : pourquoi les travaux ne démarrent-ils pas ?

[▶ Écouter \(2 min\)](#)

Publicit



La scène nationale d'Aubusson en Creuse et le théâtre Jean Lurçat. © Radio France - Marie-Jeanne Delepaul

Diffusé le vendredi 30 janvier 2026 à 7:31

Publié le vendredi 30 janvier 2026 à 7:31

A Aubusson, la Scène nationale interpelle le grand public. Sa direction s'est fendue d'un communiqué car elle estime la prochaine saison du théâtre menacée.

La Scène nationale d'Aubusson lance un cri d'alerte. Elle craint pour la saison prochaine. La fin de son autorisation d'occupation temporaire est prévue pour le 5 juillet et, pour l'instant, la reconduction n'est pas assurée. Le centre culturel Jean Lurçat qui l'abrite subit des fuites à répétition dans la toiture. La partie théâtre est relativement saine mais une loge et certaines salles sont fermées par mesure de précaution. Les fuites concernent aussi le hall et la médiathèque. Il y a un an, des travaux ont été budgétisés avec des propositions de financement à 80%, mais depuis rien ne bouge. La date butoir du 5 juillet n'est plus que dans quelques mois. Ce dont s'inquiète la directrice de la Scène nationale et plusieurs partenaires institutionnels. *Réécoutez notre reportage.*

La Scène nationale d'Aubusson, en Creuse, lance un cri d'alerte. Elle craint pour la saison prochaine car la fin de son autorisation d'occupation temporaire est prévue pour le 5 juillet 2026 et, pour l'instant, la reconduction d'un bail n'est pas assurée.

La Scène nationale d'Aubusson, en Creuse, interpelle le grand public, sa direction estime que la prochaine saison du théâtre est menacée. **Le centre culturel Jean Lurçat connaît des fuites d'eau à répétition.** La partie abritant le théâtre est relativement préservée mais d'autres parties comme le hall ou la médiathèque rencontrent régulièrement des problèmes. Des salles sont d'ailleurs fermées par mesure de précaution. Le bâtiment a 45 ans et nécessite une rénovation d'ampleur.

L'été dernier, **des travaux importants ont même été budgétisés**, estimés autour de quatre millions d'euros avec 80% de financement - le ministère de la Culture proposait notamment de financer la moitié des travaux - mais le Conseil départemental de la Creuse, propriétaire des lieux, n'a pas donné son feu vert. En décembre dernier, le bail pluriannuel de la Scène nationale n'a pas été renouvelé, à la place, **le Conseil départemental a proposé un contrat d'occupation temporaire jusqu'au 5 juillet 2026.**

D'où l'urgence de trouver une solution assure Christine Malard, la directrice du théâtre : *"La programmation de 2026/2027 devrait être faite à l'heure qu'il est, la construction d'une programmation prend entre 12 et 18 mois. **Je ne peux pas engager des artistes ne sachant pas si le théâtre sera mis à disposition de la Scène nationale.**"* Ne pas pouvoir sécuriser la programmation aujourd'hui veut dire passer à côté de certains artistes mais aussi devoir payer plus cher : *"On travaille avec d'autres théâtres des régions voisines pour créer des tournées d'artistes dans nos établissements, cela permet de mutualiser les frais. Là, ça va être difficile de nous raccrocher à ce qui est déjà fait"* expose la directrice de la Scène nationale d'Aubusson.

Ce qui bloque : le coût de fonctionnement du centre culturel

Le fond du problème, c'est le coût de fonctionnement du centre culturel aubussonnais construit à l'initiative d'André Chandernagor pour abriter un musée, un théâtre, une médiathèque et une cafétéria. La Cité de la tapisserie a tout récemment internalisé ses expos temporaires qu'elle faisait jusque-là à Jean Lurçat, et le projet d'y installer le musée de la Résistance a été abandonné.

Le fonctionnement du centre culturel est aujourd'hui assumé uniquement par le conseil départemental, propriétaire des lieux. *"C'est environ 350.000 euros. Ce n'est pas une mince affaire quand même. J'estimais qu'il fallait que, localement, commune, communauté de communes, peut être d'autres acteurs comme des mécènes s'engagent aussi fermement"* avance la présidente du Département, Valérie Simonet, qui a donc fixé la fin du bail au 5 juillet pour presser les discussions. **Elle envisage également la possibilité de vendre le bâtiment** : *"On subventionne les activités culturelles. Le sujet n'est pas là, on l'a toujours fait. Mais est ce que c'est au conseil départemental d'être propriétaire-loueur?"*.

Difficile de répondre à la question en l'état estime de son côté le maire d'Aubusson, Stéphane Ducourtioux - qui, précisons-le, travaille lui-même à la Scène nationale en tant que technicien du son. *"On n'a pas tous les éléments aujourd'hui. Nous vendre, mais combien ? L'euro symbolique ? Il n'y a aucune discussion qui a eu lieu par rapport à tout ça"* avance l' élu. Les différents partenaires institutionnels évoquent bien des discussions informelles, **mais aucune réunion officielle depuis l'estimation du prix des travaux**. Alors pourquoi ? Valérie Simonet explique attendre les élections municipales à la demande du maire d'Aubusson. Ce dernier nuance : *"Ça va être difficile à la fois pour la commune, comme pour la communauté de communes, de prendre une décision. Mais ça n'empêche pas de discuter dès aujourd'hui. Il y a d'abord un état des lieux à faire, définir les scénarios possibles"* estime Stéphane Ducourtioux.

Réflexion que partage Philippe Esterellas, vice-président de la communauté de communes Creuse Grand Sud en charge de la culture, d'autant plus avec la date butoir : *"Cette autorisation d'occupation temporaire, c'est une manière de mettre la pression sur les partenaires. C'est entendu."* L' élu communautaire insiste néanmoins, pour lui, le problème ne réside pas dans la position du département mais dans l'absence de dialogue : **"L'ensemble des partenaires est parfaitement au courant des difficultés du Département. Ce que je souhaite, c'est qu'on ouvre la porte aux discussions avec tous les partenaires autour de la table."** Réunion qu'il espère voir organisée au sein de la préfecture de la Creuse.

Un collectif de soutien créé

Après l'alerte lancée par la Scène nationale, des habitants d'Aubusson et des alentours qui fréquentent le centre culturel on décidé de lancer un collectif d'usagers. *"On veut montrer notre attachement, défendre les usages de ce lieu, et pas que le théâtre, mais aussi la médiathèque, les cours de danses et les options scolaires théâtre de la Cité Eugène Jamot"* précise l'un des membres du collectif. **Une première action est prévue dimanche 1er février** avec un atelier de réflexion de 14h à 16h30 dans le centre culturel puis à 17h un concert de soutien à L'avant-scène. *"On laisse les problèmes de fuites et de travaux aux élus, en revanche, on veut penser les usages qui n'existent pas encore. Il manque aujourd'hui un pilier : le musée. Sans projet ambitieux, ce lieu ne pourra pas survivre économiquement, donc on veut imaginer d'autres projets ambitieux."*

Le collectif envisage même dans un second temps un appel à idées au niveau national. *"Il y a de la place ici. En 1980, André Chandernagor avait créé les tiers-lieux avant l'heure. Ce serait si triste que son projet disparaisse juste après sa mort"* expose le membre du collectif d'usagers. En plein contexte électoral, **le collectif précise qu'il ne souhaite pas de récupération politique**. Dans ce but, les élus et personnels du centre culturel ne sont pas invités lors des ateliers, en revanche tout le monde est le bienvenu pour le concert à 17h.

Un possible déménagement de la Scène nationale ?

"Toutes les options sont sur la table" assure Valérie Simonet quand on lui pose la question de vendre ou non le centre culturel Jean Lurçat. **La présidente du Conseil départemental de la Creuse estime d'ailleurs qu'il faut repenser l'usage du bâtiment Jean Lurçat** : "On était à quatre millions d'euros de travaux seulement pour la toiture plafond. Il fallait aussi refaire le système de chauffage, l'électricité. Et, au-delà de rénover un bâtiment, il faut aussi l'entretenir. Si la Scène nationale doit accueillir deux résidences d'artistes par an et une quarantaine d'élèves des classes théâtre, **comment imaginer que cet immense bâtiment pensés pour accueillir un musée convienne**" expose Valérie Simonet.

Le maire d'Aubusson explique, qu'au contraire, la somme de quatre millions d'euros comprenait la globalité des travaux et il trouve que déménager la Scène nationale n'aurait pas de sens. "Une fois que vous avez rénové un bâtiment, l'un des objectifs est d'en réduire les charges de fonctionnement. J'entends que le département ne veuille pas assumer ce coût seul, donc mettons les partenaires autour de la table pour répartir les charges. **Nous avons un réel équipement culturel** qui est là, une salle de 240 places et un magnifique plateau qui permet une grande variété de spectacles" assure Stéphane Ducourtioux.

La directrice de la structure met en avant l'utilisation des immenses salles pour le travail des artistes : "Cela fait justement partie des missions d'une Scène nationale" assure Chirstine Malard. De son côté, Philippe Esterellas rappelle que **le bâtiment accueille également la médiathèque** de la communauté de communes. Le vice-président de Creuse Grand Sud rappelle aussi "l'installation historique de la Scène culturelle et du centre culturel Jean Lurçat dans le territoire aubussonnais, avec des habitudes prises par les habitants."

En quelques chiffres

La Scène nationale d'Aubusson emploie 10 salariés permanents, 15 intermittents du spectacle et accueille quelques centaines d'artistes par an et 15.000 spectateurs y viennent chaque année, la direction estime les retombées économiques annuelles (nuitées dans les hôtels, restaurants) à 150.000 euros.



Creuse : une mobilisation nationale pour défendre la Scène nationale d'Aubusson



Emma Jacob , Ulysse Le Toquin

Diffusé le jeudi 5 mars 2026 à 6:31

Publié le jeudi 5 mars 2026 à 6:31

Environ 150 professionnels de la culture venus de toute la France se sont rassemblés ce mercredi 4 mars 2026 à Aubusson, dans la Creuse, pour soutenir le théâtre Jean-Lurçat, labellisé Scène nationale depuis 1991, menacé de fermeture faute de financements pour engager des travaux.

"Ensemble pour la culture à Aubusson", ce mercredi, ils étaient 150 professionnels rassemblés sur le parvis du théâtre Jean-Lurçat dans la commune creusoise, venus de Marseille, Châteauroux, Paris, Montluçon ou encore Reims. Directeurs de scènes nationales, responsables de théâtres, représentants du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, ils étaient venus afficher leur soutien à la Scène nationale d'Aubusson, la plus petite de France.

Installé depuis les années 1980 dans un bâtiment appartenant au Département, le théâtre doit faire face à un double défi : [la reconduction de son bail, incertaine au-delà du 5 juillet, et la réalisation de travaux importants.](#)

Un modèle de décentralisation culturelle

Labellisé Scène nationale depuis 1991, le théâtre Jean-Lurçat est présenté comme un exemple de décentralisation culturelle. Il emploie 10 salariés permanents, 15 intermittents, et accueille chaque année des centaines d'artistes en résidence ou en représentation. Sa directrice, Christine Malard, indique que le Département ne souhaite plus être le seul financeur des travaux à venir et appelle à la recherche de partenaires pour partager l'effort financier.

Il y a quelques années, le montant des travaux de rénovation avait été estimé à quatre millions d'euros. Selon les chiffres avancés, 80% du financement étaient alors assurés par l'État - via le ministère de la Culture et des dotations préfectorales - et la Région. Restaient environ 800.000 euros à la charge du Département et d'éventuels nouveaux propriétaires si la collectivité décide de vendre les locaux.

Un label en jeu

En cas d'arrêt des grandes productions et des résidences d'artistes, le théâtre risque de perdre son label Scène nationale, s'inquiètent des salariés. Car ce label qui conditionne en partie les financements et la reconnaissance nationale de la structure.

À Aubusson, des habitants se mobilisent également, un collectif d'usagers s'est constitué ces dernières semaines. Environ 200 personnes participent aux réflexions pour maintenir l'activité du lieu. Parmi les pistes évoquées : l'organisation d'un chantier participatif pour rénover les plafonds du théâtre, ou encore l'appel à une coopérative pour racheter le centre culturel qui abrite le théâtre. La préfecture de la Creuse doit organiser une réunion avec les différents acteurs du dossier - Département et autres collectivités - d'ici le vendredi 13 mars.



« Nous imaginons plusieurs scénarios afin que nos partenaires puissent s'engager »

Le département de la Creuse, propriétaire de la Scène nationale d'Aubusson, ne peut plus assurer seul la charge d'entretien du bâtiment qui doit faire face à 4 millions d'euros de travaux. Sans réponses à ses demandes auprès des autres collectivités, il lance un ultimatum avec une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) dont l'échéance est fixée au 5 juillet. Y aura-t-il un théâtre à la rentrée ?

Christine Malard, sa directrice, nous détaille la situation. **Propos recueillis par Jérôme Vallette**

De quelle nature sont les problèmes de votre bâtiment ?

C'est un bâtiment qui a été en partie mal conçu, en 1981. À tel point qu'il y a eu à l'époque, un contentieux. Nous avons des toits plats qui ont des creux de 10 cm. Il y a deux salles dans lesquelles l'eau s'infiltre depuis 45 ans. Vous imaginez l'état aujourd'hui. S'y ajoute un défaut d'entretien au fil des ans, problème récurrent pour beaucoup de collectivités.

Cela vous empêche de jouer ?

La chance qu'on a, c'est que la partie théâtre – la boîte noire avec les gradins, là où on accueille les artistes et le public – a été bien conçue. Donc, nous pouvons jouer. Par contre, nos salles de résidence ou d'enseignement artistique ont été fermées, parce qu'elles prennent l'eau. Nous avons perdu un lieu de résidence et les élèves de la filière théâtre du lycée voisin ont perdu leur lieu d'enseignement. Cela s'est produit en juin 2025. Il nous reste 2 salles plus petites, mais cela impacte les résidences et la filière théâtre du lycée.

Vous devez donc faire des travaux ? L'État vous aide ?

L'État financerait à hauteur de 50 % la rénovation [estimée à 4 millions d'euros, NDLR], avec 10 % supplémentaires via des fonds spécifiques pour le département, et la région 20 %, dans le cadre du contrat de plan État-région. En théorie, la loi impose au propriétaire des lieux, le département, de financer au moins 20 % des travaux.

Et le département ?

Il ne veut plus être propriétaire. Ses élus alertent depuis plusieurs années les autres partenaires en disant qu'il n'y a aucune raison qu'il soit la seule collectivité à supporter ses frais de fonctionnement. En plus du théâtre, il y a une bibliothèque intercommunale, la filière théâtre du lycée, qui dépend donc de la région. Sans réaction, le département a lancé un ultimatum au 5 juillet : il conditionne le renouvellement de l'AOT pour le théâtre à une gouvernance partagée du bâtiment. Le problème est qu'avec les élections municipales et intercom-

munes, le devoir de réserve s'est imposé, et les élus ne peuvent plus inscrire une charge financière nouvelle si près de l'élection. Il faut attendre avril pour réunir tout le monde.

L'avez-vous tenté de votre côté ?

Oui, nous sommes dans une optique constructive de dire : mettez-vous tous autour de la table, en disant : « Si vous cherchez tous ensemble avec nous une solution, nous allons la trouver ». Même si le contexte budgétaire est ce qu'il est. J'ai été interrogée sur France Inter et une foncière solidaire nous a contactés le jour même pour nous proposer son aide afin de financer des rénovations. Il y a clairement d'autres possibilités que celles que les collectivités ont en tête, et qui pourraient soulager tout le monde. Encore faut-il se mettre autour de la table pour choisir une option. Ce sont des choix politiques.

Un collectif vous soutient...

Oui. Ce sont des personnes qui nous fréquentent, mais au sens

large : des usagers de la médiathèque, des parents d'élèves dont les élèves font du théâtre ici, et des associations qui ont une pratique amateur, notamment en danse. Enfin, évidemment, des spectateurs de la scène nationale. Ils ont organisé un premier événement le dimanche 1^{er} février.

Et d'ici juillet ?

Nous préparons le terrain. Nous essayons de lister, d'imaginer plusieurs scénarios, différentes hypothèses, de manière à les présenter aux élus, pour qu'ils tranchent et annoncent leur engagement financier. Ils n'ont évidemment pas tous la même capacité, entre la région Nouvelle-Aquitaine et la commune d'Aubusson qui n'a que 3 400 habitants. La scène nationale existe car toutes les collectivités disent ensemble à l'État : « On s'engage à donner les moyens, donc un bâtiment, des finances à ce théâtre pour assumer les missions du label scène nationale. » C'est forcément une volonté collective, et c'est ça qui fait la réussite en général des projets. ●

FEDELIMA

Un manifeste pour l'intérêt général

La Fedelima a présenté aux BIS 2026, à Nantes, son manifeste intitulé « Pour une politique culturelle de l'artisanat musical, de la diversité et du commun ».

C'est le fruit d'un long travail avec plusieurs fédérations et réseaux nationaux des musiques actuelles et populaires, déjà esquissé lors des rencontres nationales d'AJC à la Dynamo (Pantin). Il se présente en quatre points, rappelant notamment ce qui lie ensemble tous ces acteurs, et affirmant que « Les politiques culturelles actuelles ne reconnais-

sent pas à leur juste mesure les modèles que nous portons ». Le document demande « une reconnaissance de ce que nous incarnons et de ce qui devrait être l'unique manière de faire culture : au service du lien social, de la diversité et de l'intérêt général. »

Tous ces acteurs, des cafés-concerts aux scènes labellisées, des musiques traditionnelles aux musiques du monde, du jazz aux musiques amplifiées et exploratoires, portent la même conviction, affirment-ils : « la musique est un lien, une expérience partagée. Face à l'industrie qui unifor-

mise, nous défendons l'artisanat qui relie ; face au flux, le temps long ; face à la concurrence, la coopération. Nous ne demandons pas de faveur, mais la reconnaissance de ce travail patient et de cette économie de sens. Il n'y a pas de musique vivante sans écosystèmes vivants : sans lieux, sans artistes, sans habitant.es, sans lien. »

Et pour défendre cette artisanat, les signataires de ce manifeste appellent « les pouvoirs publics et les collectivités à bâtir avec nous une alliance culturelle plus juste, plus sobre et plus ancrée dans les territoires. » ● **J. V.**

Impatience avant le 20 février

L'appel à projets du Festival Impatience (du 3 au 18 décembre 2026) est ouvert jusqu'au 20 février (festivalimpatience.fr).

Organisé par Telerama, le Centquatre-Paris, le Jeune Théâtre national, le TLA – scène conventionnée d'intérêt national à Tremblay-en-France, Les Plateaux sauvages, le Théâtre 13, la MAC- Maison des arts de Créteil, et soutenu par la Région Île-de-France, Impatience valorise les démarches audacieuses. Il décernera plusieurs prix (du jury, du public, des lycéens et de la SACD).

Fonpeps : la bataille se poursuit

Les organisations professionnelles veulent infléchir le décret de révision des critères qu'ils jugent délétoires pour les artistes. **PAGE 2**

Rachida Dati : rendez-vous raté avec le spectacle vivant

Jamais en phase avec des professionnels qui ont boudé ses vœux, la ministre quitte son poste sans acte fort pour la filière. **PAGE 3**

Le Normandy de Saint-Lô fait peau neuve

La SMAC de 900 places engage 10 millions d'euros de travaux avec, à la clé, un « club » et une meilleure identification de Saint-Lô sur les tournées. **PAGE 8**



D.R.

Élections : le Syndeac mise sur son maillage régional pour se faire entendre **PAGE 4**

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

BIMENSUELLE
N°597
6 février 2026

BIS 2026 : face aux crises multiples, le spectacle vivant appelle à se réunir

Les Biennales internationales du spectacle, sous le signe de la résistance, n'ont pas masqué les inquiétudes d'une filière qui cherche l'unité.

Existe-t-il un chemin dans le marasme actuel du spectacle vivant ? Assurément oui, ont répondu les professionnels aux BIS, à Nantes, malgré des craintes et des visages tirés. « Essayons d'échapper au fatalisme, qui voudrait que la bataille soit perdue d'avance, lance Joris Mathieu, coprésident du Syndeac : il faut croire dans la force que l'on représente. »

Pression budgétaire

Pas simple, quand même le directeur de la création artistique reconnaît une « pression budgétaire bien plus forte que les années précédentes ; et je crains qu'elle ne s'atténue pas dans les années à venir ». Mais Christopher Miles illustre en chiffres cette « force » décrite plus haut : « Alors que la culture est sous pression, nous n'avons jamais eu autant de spectateurs du spectacle vivant dans notre pays (65 millions en 2024). Cette hausse de la fréquentation est très marquée chez les plus jeunes. » Et, complète-t-il, « le niveau de l'emploi se maintient encore au niveau de l'avant-Covid. »

Jean-Baptiste Gourdin, président du Centre national de la musique (CNM), évoque les atouts d'un secteur avec « un taux de croissance à en faire pâlir bien d'autres ».

Éviter la fragmentation

La séquence de remobilisation est complétée par Thomas Jolly, pour qui il faut en finir « avec les vieilles querelles de chapelle » pour « se fédérer devant les attaques massives et organisées ». Pour le metteur en scène, « nous n'avons plus le temps d'être frieux. On a les moyens de contre-attaquer et de riposter ». Et Jean-Baptiste Gourdin d'abonder : « Le meilleur rempart, c'est le courage des artistes », affirme-t-il. Car la division est délétoire, a rappelé de son côté Jean-Michel Tobelem, docteur en sciences de gestion : « Soit le champ culturel arrive à s'unir, soit il sera balayé. » Pour la directrice de Mixt (Nantes), Catherine Blondeau, « il faut une solidarité entre les lieux et les artistes » afin de renforcer la filière. Et aussi avec les publics, ajoute Jean-Michel Tobelem, qui recommande d'ouvrir les gouvernances de lieux à ces derniers. Le syndicat Ekhoscénes qui a mené des travaux de prospective afin de produire des scénarios pour le futur estime « qu'on ne peut plus faire comme si tout pourrait revenir comme avant ! » Tous les scénarios

réalisés ont pointé un risque très fort de polarisation entre acteurs, entre territoires, entre les publics, décrit Malika Séguineau, sa directrice générale. Pour elle, aucun doute, « le grand risque des années qui viennent, c'est la fragmentation du spectacle vivant en archipels qui ne se parlent plus ».

Investir le terrain

Dans sa carte blanche contre la résignation, la directrice du Syndicat des musiques actuelles (SMA), Aurélie Hannedouche, estime que pour « sortir de ce contexte maussade il faut une culture de la coopération plutôt que de la concurrence ». Dans sa réflexion, un travail « l'ancrage territorial » pour éviter que naisse un « sentiment d'abandon » en marge des métropoles : « Alors, investissons le local, invite-t-elle, investissons la proximité et le travail avec les populations autour de nous, et travaillons à une offre culturelle équilibrée. » Quitte à renoncer à « ce culte de la performance », à accepter « de faire moins, mais de faire mieux et pour plus longtemps. » Un appel d'autant plus important qu'une séquence politique débute avec les municipales, pour laquelle les organisations professionnelles tentent de solliciter les candidats autour des bienfaits d'une culture en bonne santé sur la vie des territoires.

Convoquer le bonheur

C'est ce qu'a rappelé l'économiste de la culture et présidente du Cercle des économistes, Françoise Benhamou, l'une des grands témoins des BIS : « C'est quand on est au plus bas que l'on s'autorise à rebondir. Il faut se dresser contre l'affaiblissement démocratique et faire évoluer notre modèle ». Les études l'ont montré, assure-t-elle, les pratiques et les politiques culturelles rendent « heureux », citant le travail de Jean Beuve, Madeleine Péron et César Poux (*Culture, bien-être et territoires*, 2022) : « Il y a une vraie corrélation entre pratiques culturelles et bien-être individuel. » Et d'esquisser des pistes sur une diffusion plus longue des spectacles, des formats plus modestes, la diversification de l'offre des lieux... Mais surtout « des partenariats et des collaborations » face à « une mise en concurrence. » Comment faire collectif, alors ? « Capitaliser sur la joie », répond Carole Delga, présidente PS de la région Occitanie. « Le terme de joie est essentiel, complète Céline Portes, coprésidente de Scène Ensemble. Face à ce consensus qui s'effrite sur la culture, on doit créer l'adhésion des publics. » Et résister, car « la résistance est intrinsèque à notre statut », conclut Thomas Jolly, très applaudi. ● J. V.

La scène nationale d'Aubusson en danger : émission spéciale



Depuis quelques semaines, vous entendez peut être parler de risques de fermeture du théâtre Jean Lurcat à Aubusson et plus généralement du bâtiment qu'il partage avec la médiathèque. Un collectif d'usagers et d'usagères a été créé et il a organisé une après midi de mobilisation dimanche 1er février 2026 où on a pu voir une bonne centaine de personnes venir échanger et réfléchir à l'avenir du centre culturel et de la Scène Nationale. Pour tenter de comprendre ce qui se passe et revenir sur les mobilisations citoyennes, la quotidienne reçoit aujourd'hui Christine Malard, directrice du théâtre Jean Lurcat. Nous serons également par téléphone avec Valérie Simonet, présidente du conseil départemental de la Creuse. Cette émission a été préparée par Ziad et surtout Vincent Plazanet, bénévole à Radio Vassivière

<https://radiovassiviere.com/2026/02/la-scene-nationale-daubusson-en-danger-emission-speciale/>





Par
ÈVE BEAUVALLET
Envoyée spéciale à Aubusson (Creuse)

Si l'on tendait, au-dessus de ce bâtiment qui prend l'eau depuis quarante-cinq ans, un grand chapiteau pour le protéger des intempéries? Ou si on lançait un chantier participatif pour rénover ses plafonds pourris? Bien sûr, ici à Aubusson, on préférerait que le conseil départemental de la Creuse, propriétaire du Centre culturel Jean-Lurçat, le rénove pour de bon, avec l'aide de l'Etat et de la région. Mais vu qu'il semble le considérer davantage comme une charge que comme un investissement, faut-il chercher d'autres options? Ce dimanche après-midi, sous la pluie de janvier et les guirlandes de lumières accrochées dans l'espace bar, des amoureux du lieu sont venus donner toutes les idées qu'ils peuvent pour le sauver. Sous la menace d'une fermeture imminente, un collectif d'usagers s'est formé à la hâte et organise aujourd'hui des ateliers participatifs, avec concert à la clé, *«pour ne pas rester dans la plainte», «convaincre le département de notre valeur»* et *«chercher des alternatives»* au tombé de rideau qui leur pend au nez.

Mathias, agriculteur à la coordination de cette petite délégation citoyenne, aurait été *«déjà content si 50 personnes étaient venues: on est dimanche, il pleut...»* Environ 120 riverains se sont répartis autour des quatorze tables de discussion pour répondre à ces deux questions: *«A quoi tenons-nous et pourquoi?»* et *«que proposons-nous pour l'avenir?»* Certains ont fait la route depuis Meymac (50 minutes) ou depuis Guéret (45 minutes). Pour eux il ne s'agit pas vraiment de sauver «un» théâtre. D'abord parce que le Centre culturel Jean-Lurçat n'est pas n'importe quel théâtre: il

A Aubusson, les heures Creuse de la scène nationale

Modèle de décentralisation culturelle, le théâtre Jean-Lurçat est aujourd'hui vétuste et menacé de fermeture par le département, qui entend refonder la gouvernance et les usages du lieu.

abrite la plus petite «scène nationale» de France – de quoi *«crâner dans tout le département»*, sourit Mathias. «Scène nationale» signifiant: un label octroyé par l'Etat permettant à un lieu culturel pluridisciplinaire de s'inscrire dans un réseau de diffusion nationale voire internationale et de recevoir pour celui-ci, en échange de missions (accueil en résidences, actions culturelles, etc.), 900 000 euros de l'Etat et de la région.

«CROISER LES ARTISTES, ÇA N'A PAS DE PRIX»

Cet espace n'est donc pas n'importe quel théâtre, aussi parce qu'à la scène nationale s'ajoutent ici une médiathèque, mais aussi un espace de bar qui jouxtait jadis une scène musicale et son restaurant aujourd'hui fermés (*«on a accueilli Louise Attaque et les Ogres de Barback, ici!»*). Surtout, sa singularité est d'être aussi la «maison» d'environ 140 élèves du département de la sixième la terminale inscrits en «classe à horaires aménagés musique ou théâtre». Ici, les enfants ne jouent pas dans une salle municipale impersonnelle éclairée au néon, mais dans une vraie petite boîte noire, avec techniciens et coulisses, jouxtant la grande salle de spectacle où répètent des artistes accueillis en résidence. Et, tout le monde le dit en chœur: ça change tout.

«Pour nos gamins, être en contact avec des corps de métier différents, croiser les artistes, les pros, ça n'a pas de prix», explique Jules, 40 ans. Ouvrier dans une manufacture, il réside dans un village à une bonne demi-heure de route et constate chaque jour l'impact de ce lieu sur la réussite scolaire de ses enfants. *«Comment vous voulez chiffrer ça?»* D'anciens élèves, cet après-midi, sont venus serrer les rangs. *«Des gens emménagent près d'Aubusson pour que leurs gosses puissent être inscrits*

A gauche, le théâtre Jean-Lurçat créé en 1981. A droite, la compagnie Dyptik dans le Grand Bal.

PHOTOS PHILIPPE ESTERELLAS
ET CIE DYPTIK

CULTURE/



«La présidente du département ne prend visiblement pas en compte la première mission d'une scène nationale, qui est l'accompagnement à la création, soit l'accueil d'équipes artistiques en résidence.»

Christine Malard
directrice de la scène nationale

ici, poursuit Jules. La «réussite scolaire», ça doit pourtant lui parler, au département, non ?

Le département de la Creuse, donc, est le propriétaire de ce bâtiment touché par un problème structurel. Une histoire d'infiltrations, jamais résolue. «Aujourd'hui, le toit de plusieurs salles risque de s'effondrer, sourit de travers Christine Malard, directrice de la scène nationale avec qui l'on constate les dégâts : il flotte à côté des projos, on a mis des bassines dans une des loges, des poubelles de 100 litres ça et là, de grands pots de plantes pour camoufler le parquet dégradé par l'eau dans l'entrée... Super, hein, comme image de la Creuse pour les équipes artistiques ? Surtout, ce sont donc de grands espaces de répétition condamnés, donc des résidences d'artistes avortées et un projet artistique nécessairement revu au rabais.

ATTITUDE BRUTALE DU DÉPARTEMENT

L'étude commandée par le département chiffre à 4 millions les travaux de rénovation. La région et l'Etat se sont engagés à les financer 80 % mais Valérie Simonet, la présidente LR du département, a fait savoir en avril qu'elle ne mettrait pas les 800 000 euros restants. Douche froide. Pire, en décembre, l'élu ne renouvelait pas le bail pluriannuel et concluait à la place une autorisation d'occupation temporaire (AOT). Légalement, le 5 juillet, la scène sera priée de quitter les lieux. Les discussions avec le département sont depuis complètement gelées, disent les partenaires institutionnels.

Un certain nombre de Creusois, ici, jugent l'attitude du département brutale : «Qu'il n'y ait plus de fric, cela s'entend... Mais il n'y a pas une école qui ferme sans qu'il y ait un minimum d'arguments et de concertation», cingle-t-on autour des tables. Pour un autre, l'argument économique ne tient pas : «Déjà, c'est pas grand-chose pour le département, mais en plus il récupère la TVA sur les travaux.»

Conséquence directe du silence du conseil départemental : les hypothèses fusent. Valérie Simonet comprend-elle vraiment les effets de cette culture de proximité ou serait-elle enfermée dans une vision uniquement comptable de la culture ? s'interroge-t-on ici.

Cherche-t-elle juste à montrer les muscles pour flatter un électoralat qui lui a échappé aux législatives de 2024 (Valérie Simonet a perdu face au candidat d'extrême droite Bartolomé Lenoir) et qui tient le spectacle vivant pour un repère de gauchos ? lance-t-on là-bas. Ou n'est-ce là que du bluff, façon d'obliger les autres partenaires publics à racheter les murs, à devenir copropriétaires, et dès lors à porter les frais de fonctionnement qui s'élèvent pour l'heure à 350 000 euros par an ?

Et c'est alors l'impression de trouver, niché ici, un concentré des problématiques nationales qui frappent aujourd'hui la culture, son poids symbolique et son financement public : des bâtiments devenus vétustes, chers à rénover, des collectivités financièrement ébranlées, un secteur culturel à la légitimité menacée, un élu qui pose un ultimatum sans concertation avec les autres partenaires publics... Au téléphone, Valérie Simonet se présente comme «très pragmatique, vous savez» :

le bâtiment, rappelle-t-elle, a été construit en 1981 avec des usages et des besoins spécifiques. Il accueillait à la fois un théâtre mais aussi, à l'époque, le musée départemental dans quatre de ses espaces en enfilade. Depuis, le musée a déménagé pour devenir, à quelques centaines de mètres, la rayonnante Cité internationale de la tapisserie. Donc les usages du Centre culturel Jean Lurçat ont changé «sans que jamais personne ne les réinterroge», soutient-elle. Et aujourd'hui le département chauffe des volumes énormes pour quoi ? Deux résidences par an ? Il faut arrêter de mettre la tête dans le sable et parler des vrais sujets. On sait tous que les modèles d'hier ne sont plus tenables et pourtant personne ne veut s'y atteler. Depuis son ultimatum, c'est la première fois qu'elle entend, dit-elle, les acteurs locaux engagés à ce point dans la réflexion sur le devenir de ce lieu : «Donc je me dis que j'ai bien fait !»

DÉSERRANCE DES BÂTIMENTS

Ces questions ont pourtant été abordées à chaque conseil d'administration, s'étouffe Christine Malard, à la scène nationale. «Chaque fois pour redire à quel point les anciennes salles du musée sont adaptées aux répétitions, aux résidences d'artistes, serviraient aussi aux scolaires mais aussi davantage aux pratiques amateurs comme le souhaiteraient les habitants. La présidente du département ne prend visiblement pas en compte la première mission d'une scène nationale, qui est l'accompagnement à la création, soit l'accueil d'équipes artistiques en résidence. Et il n'y en a pas eu deux... Sur la saison passée, 24 compagnies ont pu être accueillies pendant 176 jours sur le territoire». Pour ne parler qu'en termes comptables, les activités de la scène touchent environ 15 000 personnes par

an et génèrent 150 000 euros de retombées sur le territoire. Si une transition doit être entamée pour mixer davantage les usages du lieu, n'est-ce pas aux pouvoirs publics de mettre en place des mesures d'incitation et d'accompagner les différents acteurs vers la «réinvention» ?

Et que signifie réellement, ici à Aubusson, «réinventer» les usages et les modèles de financement ? Si l'on excepte l'Opéra national de Paris, le spectacle vivant intéresse bien moins les mécènes que le patrimoine et l'art contemporain. Qui pense réellement que les entreprises de la Creuse compenseront la perte de deniers publics ? Quant à l'augmentation du prix des billets, elle mettrait un coup de canif dans le pacte du service public «pour une recette de combien ? 3 000 euros en plus ?», sourit Philippe Esterellas, vice-président de la communauté de communes Creuse Grand Sud. 61 % des habitants ne sont pas imposables, pourtant, c'est pas la misère ici, grâce à des formes historiques de solidarité.

Reste quoi alors, louer ces espaces publics à des privés ? «Attention, cet «ancien modèle» dont parle la présidente du département, c'est celui du service public», traduit Christine Malard, la directrice des lieux. Le syndicat qui représente la scène nationale d'Aubusson, tient sur ce point la position suivante : «Avant de s'interroger sur les manières de céder des lieux de service public à des privés, mieux vaudrait peut-être s'interroger sur la façon dont les budgets culture des collectivités publiques pourraient être davantage abondés par les impôts sur l'activité des privés, tranche Joris Mathieu, coprésident du Syndecac. On n'est pas fermés à tout par principe mais on refuse de raisonner par défaut. Réfléchir à mixer les activités dans les équipements culturels n'a pas nécessairement pour corollaire d'exiger d'eux une plus grande rentabilité.» Le syndicat organise le 4 mars un événement de soutien mais aussi d'interpellation au niveau national sur la désertion dans laquelle sont laissés les bâtiments culturels publics construits dans les années 80. La préfecture, depuis, a appelé les différents partenaires autour de la table mi-mars. La lettre «C» de «culture» avait dégringolé de la façade du «Centre culturel Jean Lurçat». Les usagers, ce dimanche, l'ont rattrachée. ◆





Radios

Podcasts

Catégories

Musique

Enfants

radiofrance

france culture

Grille des programmes

Podcasts

Fictions

Documentaires

Savoirs

Arts et Création

Municipales : revivifier la culture en Occitanie

Publié le vendredi 27 février 2026 à 08:55

▶ ÉCOUTER (6 min)

Centre-ville de B

Analyse des enjeux culturels de la campagne pour les élections municipales à Béziers et plus largement en Occitanie avec Sandrine Mini, directrice du théâtre Molière Sète, Scène nationale de l'archipel de Thau.

Avec

- Sandrine Mini, directrice de Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau, membre du bureau du Syndéac

Pour comprendre les enjeux de la culture dans les campagnes municipales à Béziers et plus largement en Occitanie, Guillaume Erner s'entretient avec Sandrine Mini, directrice du théâtre Molière Sète, Scène nationale de l'archipel de Thau et vice-présidente du Syndéac, premier syndicat des entreprises du spectacle vivant public, qui a adressé un questionnaire à 300 candidats aux municipales pour leur demander de s'engager en faveur de la culture.

Sandrine Mini souligne l'importance de l'échelon communal dans le financement de la culture : *« c'est le premier cercle du financement, je dirais même que c'est le plus important en France. Le bloc communal au sens large, c'est-à-dire en incluant les intercommunalités et les métropoles, représente aujourd'hui plus de 70 % du financement culturel de notre pays ».*

Sandrine Mini revendique l'importance d'une vision *"partagée, co-construite avec les concitoyennes et les concitoyens"*. Pour elle, il faut dépasser les *"approches extrêmement descendantes"* qui caractérisent de nombreuses communes au profit d'une stratégie qui a fait ses preuves, et qui consiste à laisser *"éclore toutes sortes d'initiatives issues du tissu associatif"*.

Au coeur du questionnaire envoyé à 300 têtes de liste par l'alliance intersyndicale à laquelle Sandrine Mini appartient, se trouvent les questions *"de la gouvernance et de la place de la culture dans le projet municipal"*, mais aussi du *"financement, de la stabilité économique des politiques culturelles et de la liberté de création"*. L'une des *"préoccupations majeures"* qu'elle souhaite en outre mettre en avant est celle de l'état des bâtiments culturels, qu'elle décrit comme *"vieillissants"*. Elle cite notamment le cas de la Scène nationale d'Aubusson, *"dont le bâtiment prend l'eau de façon très inquiétante"*.

Elle conclut : *"Le vivre ensemble est mis à mal aujourd'hui dans notre pays. La culture est quelque chose de structurant, d'extrêmement important pour bien vivre, pour faire du lien. C'est un besoin essentiel."*

Le Parisien

« C'est un lieu culturel indispensable dans notre campagne » : la Scène nationale de Creuse veut survivre

Plusieurs acteurs culturels sont venus soutenir la plus petite Scène nationale de France à Aubusson, ce mercredi 4 mars 2026. Ouvrant par ailleurs le débat sur son modèle de financement et son offre à destination des usagers.

Par **Alix Vermande**

Le 4 mars 2026 à 16h48



Mercredi 4 mars 2026. Environ 150 personnes, dont certaines venues d'autres Scènes nationales, se sont réunies devant le théâtre Jean-Lurçat à Aubusson. LP/Alix Vermande

De Normandie, de Lyon, de Marseille ou bien encore de Poitiers, environ 150 personnes ont fait le déplacement pour se réunir à Aubusson ([Creuse](#)). « C'est assez touchant de voir des personnes venues de toute la France pour se mobiliser avec nous », se réjouit Christine Mallard, directrice de la Scène nationale locale, structure en sursis. Il s'agit de la plus petite de France dans ce label culturel créé en 1991.

Seulement, le bâtiment a vécu et est en proie à des infiltrations d'eau. Montant des travaux estimés par le département, propriétaire des lieux : 4 à 6 millions d'euros. La question est de savoir qui doit financer et pour quel projet. D'autant plus que le bail pluriannuel entre la collectivité et la Scène nationale arrive à son terme en juillet. « Être propriétaire ne signifie pas être gestionnaire à vie, a fortiori quand nous ne sommes plus utilisateurs du bâtiment, justifie Valérie Simonet, présidente du conseil départemental. On parle d'un engagement lourd et durable. L'investissement ponctuel peut se subventionner. Les charges pérennes, elles, s'assument. »

À lire aussi Grâce à Tolkien et Miyazaki, l'ancestrale tapisserie d'Aubusson a conquis les jeunes générations

Ainsi, tout un modèle de financement serait à revoir entre les différents décisionnaires. Le scénario d'une coopérative dont les usagers, les spectateurs, pourraient être partie prenante, est envisagé. « Ça peut-être une solution, estime Bruno, représentant d'un collectif d'usagers. La survie de ce lieu de sociabilité est indispensable dans notre campagne car, outre un accès à la culture, il y a aussi des collaborations avec les scolaires ou des résidences d'artistes. »

« On peut se demander où va l'argent »

À quelques centaines de mètres de la manifestation, dans le centre-ville d'Aubusson, les soutiens sont parfois moins prononcés, notamment au regard de l'offre culturelle proposée. « On peut se demander où va l'argent quand je vois la liste des spectacles financés qui attirent un public de niche, et c'est un peu élitiste », tranche Jean-Pierre, retraité creusois.

Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)



D'autres se projettent déjà sur l'avenir du bâtiment. Non sans espoirs. « Le lieu est beau et historique, ça c'est certain donc il faut le conserver ! estime une Aubussonnaise. Il pourrait servir pour bien d'autres choses comme un musée ou accueillir des conférences. C'est notre patrimoine local. »

Ces questionnements sur la notion de service public des Scènes nationales, Joris Mathieu peut les entendre. Le coprésident du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), à l'origine de cette mobilisation nationale, veut faire d'Aubusson un cas symbolique sous peine de voir d'autres lieux être mis en péril. « Cette Scène nationale creusoise est emblématique de ce que représente ce label car elle permet un accès à la culture dans un territoire rural, affirme-t-il. Peut-être qu'il y a un modèle à revoir quand on voit comment certains décideurs peuvent se désengager du financement. »

L'issue pourrait venir d'une réunion organisée par la préfecture de la Creuse le 13 mars, à laquelle participeront les différents acteurs du dossier. D'un naturel optimiste, Christine Mallard en attend beaucoup même si elle envisage déjà d'autres scénarios y compris celui de poursuivre l'activité, temporairement, « hors les murs ». Cependant, cela irait à l'encontre de certains engagements du label de l'État, qui permet de financer en grande partie le budget. « Mais peut-être que le Ministère sera compréhensif, espère la directrice de l'établissement. C'est vraiment un cas exceptionnel et il y a urgence ! »

Télérama

À Aubusson, mobilisation pour la sauvegarde du service public de la culture à la veille des municipales

Alors que la Scène nationale de cette sous-préfecture est menacée, professionnels et habitants se rassemblent aujourd'hui dans la Creuse en soutien aux lieux culturels malmenés par les arbitrages budgétaires et les promesses électorales opportunistes.



Devant le Théâtre Jean-Lurcat, Scène nationale d'Aubusson, ce mercredi 4 mars 2026. Le théâtre pourrait perdre ses locaux le 5 juillet. Photo Cédric Chapelon

Par Tiphaine Le Roy



Le magazine en format numérique

[Lire le magazine](#)

Alors que la Scène nationale de cette sous-préfecture est menacée, professionnels et habitants se rassemblent aujourd'hui dans la Creuse en soutien aux lieux culturels malmenés par les arbitrages budgétaires et les promesses électorales opportunistes.

Un jour durant, ce mercredi 4 mars, Aubusson se transforme en capitale de la lutte pour la sauvegarde du service public de la culture. Les professionnels du secteur et les habitants se retrouvent dans cette ville où le Théâtre Jean-Lurçat est menacé de perdre ses locaux le 5 juillet, date d'échéance d'une autorisation d'occupation temporaire votée par le conseil départemental de la Creuse, propriétaire du bâtiment.

Dans cette sous-préfecture qui compte seulement 3 000 habitants, la structure possède pourtant un label « scène nationale ». Ce qui lui garantit un soutien financier des collectivités territoriales et de l'État, fixé dans le cadre d'un projet répondant à un cahier des charges très précis. Celui-ci a un double objectif : soutenir la création pluridisciplinaire en spectacle vivant et la diffusion auprès des publics le plus larges possible.

Aux origines de la problématique actuelle, un bras de fer engagé par le Département avec les autres financiers publics autour du bâtiment qui accueille le théâtre et une médiathèque intercommunale. L'infrastructure prend littéralement l'eau depuis plusieurs années, en raison de sa vétusté et de problèmes de conception à sa création, en 1981, selon la directrice de la Scène nationale, Christine Malard.

Deux salles, destinées aux résidences de création et à des expositions, ont déjà été fermées pour raison de sécurité, le plâtre des plafonds étant gorgé d'eau et risquant de s'effondrer. Les travaux nécessaires à la remise en état du bâtiment s'élèvent à 4 millions d'euros environ. Or la collectivité estime ne pas avoir les moyens de mettre au pot les 800 000 euros qui lui incombent, l'État prenant à sa charge près de 65 % du total et la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage autour de 15 %.

Derrière la situation aubusson se joue tout le sujet des financements de la culture.

Joris Mathieu, coprésident du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

De surcroît, « la présidente du Département a rencontré un ultimatum au 5 juillet pour trouver un accord avec les autres financiers publics afin de partager les frais de fonctionnement, entièrement à la charge de la Creuse », indique Christine Malard. La directrice assure n'avoir aucune acrimonie vis-à-vis d'une tutelle qui ne cache plus sa volonté de se délester de la gestion de ce bâti. Elle se bat cependant aujourd'hui, avec son équipe d'une dizaine de salariés, pour maintenir l'activité d'un théâtre qui propose soixante-seize représentations par saison et invite vingt-cinq en résidence, sans compter les actions culturelles menées, à l'extérieur notamment.

Le Théâtre Jean-Lurçat voit aussi passer chaque année plus de cent élèves de la cité scolaire voisine, de la sixième à la terminale, dans le cadre des dispositifs « classe à horaire aménagé théâtre » et « option théâtre ». « Derrière la situation à Aubusson se joue tout le sujet des financements de la culture, estime Joris Mathieu, coprésident du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), syndicat à l'origine du rassemblement, avec plusieurs associations de scènes labellisées. L'objectif n'est pas de faire le procès du Département, mais de montrer qu'une politique publique basée sur des baisses des budgets crée des tensions entre les différents financiers, et peut amener des collectivités à se recentrer sur les équipements qu'elles gèrent en direct, au détriment des lieux qu'elles financent avec d'autres partenaires territoriaux et l'État. »

La solidarité entre acteurs de la culture face aux différentes menaces qui pèsent sur le secteur figure au cœur du message des organisateurs de la mobilisation actuelle. Parmi les professionnels ayant fait la route pour Aubusson, certaines se sentent particulièrement concernées à la veille des élections municipales. Frédéric Maragnani, directeur de la Scène nationale de Blois, est de ceux-ci. Dans la préfecture de Loir-et-Cher, le candidat pour les

Républicains et le Modem, Malik Benakcha, annonce, s'il est élu, vouloir stopper les travaux engagés pour doter la scène labellisée d'un nouveau bâtiment. La candidate pour le Rassemblement national et un troisième candidat sans étiquette revendiquent également l'arrêt du chantier a commencé il y a près d'un an.

L'heure est au développement de discours d'inspiration trumpiste, où certains disent n'importe quoi sur les services publics pour agréger quelques électeurs.

Valérie Baran, directrice du Tangram (scène nationale), à Évreux

Outre les questions juridiques qui ne manquaient pas de soulever une telle décision, Frédéric Maragnani s'agace de voir la culture subventionnée utilisée de manière péjorative dans le débat électoral. « La plupart du temps, l'argument est d'enlever au secteur plutôt que d'améliorer l'existant », remarque-t-il. Actuellement, la structure occupe la Halle aux grains, un bâtiment du XIX^e siècle.

« Charmante, mais pas du tout adaptée, elle possède une scène en hémicycle avec une faible profondeur, détaille-t-il. Parmi les spectacles que je repère, il y en a à près de 40 % que nous ne pouvons pas accueillir pour des raisons techniques . Et, compte tenu des évolutions constantes, en termes de lumière, son ou vidéo, notamment, la Halle aux grains deviendra à terme obsolète pour nos missions. » Le futur théâtre doit voir le jour en 2029. Il comptera une salle de 500 places et un studio de 120 places, accueillant des résidences de création et des spectacles.

En Normandie, une autre Scène nationale, Le Tangram, à Évreux, voit ses missions mêmes attaquées par un prétendant à la mairie. Samuel Brigantino, candidat sans étiquette, entend « redéfinir les missions de la Scène nationale » et « proposer une programmation plus accessible et permettre à des talents locaux de présenter leurs créations ». La directrice de la structure, Valérie Baran, conteste fermement les arguments brandis par le candidat.

« Il dit vouloir une programmation plus ouverte à tous. Mais le Tangram accueille déjà 65 600 spectateurs sur la saison, avec un taux de fréquentation de 79 % », souligne la directrice de l'établissement, situé dans une ville qui compte près de 50 000 habitants, et qui regroupe les activités d'une scène nationale, d'une salle de musiques actuelles, Le Kubb, et la programmation de spectacles du Palais des congrès , axée sur le théâtre privé.

Parmi ces entrées, 41 500 concernent la Scène nationale et Le Kubb. « L'heure est au développement de discours d'inspiration trumpiste, où certains disent n'importe quoi sur les services publics pour agréger quelques électeurs. Être au contact des populations au quotidien fait partie de notre cahier des charges », insiste Valérie Baran, précisant que près de 20 % des spectateurs ont accès à des tarifs préférentiels sur présentation d'une carte attestant qu'ils bénéficient de minima sociaux. L'attention à la défense des services publics dans leur ensemble, soulignée par la directrice du Tangram, est aussi au cœur des préoccupations du Syndeac. Un point de vue qui devrait trouver un fort écho à Aubusson, au cœur d'un département rural et isolé qui compte seulement 115 000habitants.

Le Monde

A Aubusson, la scène nationale prend l'eau

Le Théâtre Jean-Lurçat, dans cette petite ville de la Creuse, se dégrade en raison de problèmes d'infiltration, mais le département refuse de financer sa part des travaux. Une impasse qui pourrait aboutir à la fermeture du bâtiment.

Ce qu'on voit d'abord, ce sont les seaux. Les bassines, les cuvettes, les poubelles de 100 litres, en métal et en plastique vert et noir. Posés çà et là dans une loge ou une salle de répétition, chargés de recueillir l'eau qui s'écoule goutte à goutte. Pour un peu, on pourrait croire à une installation d'art contemporain figurant des temps apocalyptiques. A Aubusson (Creuse), le Théâtre Jean-Lurçat, au statut de scène nationale, prend l'eau, et, avec lui, une certaine idée de la décentralisation culturelle et du service public du spectacle vivant.



Des seaux et des bassines sur le sol du Théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson (Creuse), le 4 mars 2026. MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Comment a-t-on pu en arriver là ?, se demande-t-on, ce mercredi 4 mars, où près de 150 professionnels – directeurs de scènes nationales, de centres dramatiques nationaux et de centres chorégraphiques nationaux – se sont donné rendez-vous devant le théâtre pour le défendre, sous la houlette du syndicat des entreprises artistiques et culturelles. Dehors, sur le parvis herbeux de la sous-préfecture de la Creuse, où vivent un peu plus de 3 000 habitants, il fait un temps radieux. A l'intérieur, il pleut sur les lattes de parquet qui se décollent et l'eau suinte le long des murs.

« Nous sommes dans une situation ubuesque », résume Christine Malard, directrice depuis cinq ans de cette scène nationale qui, pour être la plus petite de France, n'en est pas moins un fleuron de la décentralisation théâtrale à la française. Inaugurée en grande pompe en 1981 par François Mitterrand et Jack Lang, elle incarnait alors l'élan de la culture pour tous voulu par le nouveau président de la République et son ministre de la culture. Oui, mais voilà, « le Théâtre Jean-Lurçat a été très bien conçu, mais mal construit, avance son régisseur général, Jean-Christophe Legrand, qui travaille dans la maison depuis 1989. Comme le constructeur a fait faillite, il a été impossible de déposer un recours. Les derniers travaux d'étanchéité datent de 1996 ».



Christine Malard, directrice du Théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson (Creuse), le 4 mars 2026. MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Des fuites et dommages visibles dans le Théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson (Creuse), le 4 mars 2026. MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Dès son arrivée, en 2020, Christine Malard a alerté ses tutelles, et n'a cessé, depuis, de tirer la sonnette d'alarme. « D'autant plus qu'en cinq ans la situation s'est considérablement dégradée : l'eau s'infiltre partout, le processus s'accélère à cause de la vétusté du bâtiment. J'ai l'impression d'être assiégée ! », s'exclame la directrice.

Ubuesque, la situation l'est. Paradoxalement, la scène nationale d'Aubusson avait semblé, au départ, avoir plus de chances que d'autres institutions aujourd'hui en déshérence. L'Etat, la région Nouvelle-Aquitaine (dirigée par le socialiste Alain Rousset), la communauté de communes et la mairie d'Aubusson se sont unis comme un seul homme, en 2024, pour financer majoritairement la rénovation du théâtre. Le budget, évalué à 4 millions d'euros, devait être

couvert à 80 % par l'Etat et la région. Le couac est venu du département de la Creuse, dont la présidente, Valérie Simonet (Les Républicains), refuse de déboursier les 20 % qui lui incombent, le département étant propriétaire des murs. Surtout, elle a placé le théâtre sous la menace d'une fermeture imminente, avec une autorisation d'occupation temporaire courant jusqu'au 5 juillet.

« Guéguerre politique »

« Objectivement, le département a de très petits moyens financiers, et cela, tout le monde l'entend », reconnaît Philippe Lafrique, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. L'élus creusois a assisté à l'ensemble de la journée de mobilisation du 4 mars, alors que Valérie Simonet était absente. « Mais la scène nationale d'Aubusson est surtout victime d'une guéguerre politique locale. Comme le département a financé la toute nouvelle Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson, pour un montant de 9 millions d'euros, il argue qu'il n'a plus d'argent pour le Théâtre Jean-Lurçat. Et, comme il est propriétaire des murs, on ne peut rien faire sans lui. Mais il s'agit également ici d'une différence de culture, au sens le plus profond du terme, entre ceux qui estiment que mettre à la disposition de tous, sur un territoire rural, un théâtre de qualité est une mission de service public, et ceux qui estiment qu'il s'agit là d'une vision élitiste et que le théâtre pourrait trouver des financements propres », poursuit l'élus creusois.



Des professionnels du secteur de la culture affichent leur soutien au Théâtre Jean-Lurçat, devant l'établissement, à Aubusson (Creuse), le 4 mars 2026. MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

L'accusation d'« élitisme », réitérée selon plusieurs témoins par Valérie Simonet (qui n'a pas souhaité répondre à nos questions), se heurte pourtant à la réalité. La programmation de Christine Malard, qui inclut une grande part de spectacles en itinérance, du plateau de Millevaches aux cafés de village, fait quasiment le plein de spectateurs, avec un taux de remplissage de 87 %. Le théâtre est aussi la « deuxième maison », comme le dit Francis Taillandier – aujourd'hui étudiant à Sorbonne-Nouvelle, à Paris –, des élèves en option théâtre au collège et au lycée.

En janvier, un « collectif d'usagers » s'est constitué spontanément pour défendre « sa » scène nationale. Composé d'agriculteurs, d'enseignants, de paysagistes ou de retraités de l'usine Electrolux, il compte aujourd'hui 200 membres actifs. Il a présenté, le 4 mars, toute une série de solutions, des plus pratiques aux plus alternatives, pour sauver le théâtre. De la mise en place de mesures conservatoires – avec la pose d'une vaste bâche-chapiteau sur le toit pour arrêter les fuites – à la création d'un tiers-lieu, en passant par la constitution d'une société civile immobilière pour racheter le bâtiment au département, les idées ne manquent pas. Le collectif a également inscrit le théâtre au Loto du patrimoine.



Des infiltrations sur les murs du Théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson (Creuse), le 4 mars 2026. MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Philippe Lafrique se dit optimiste, pensant qu'une solution pourra être trouvée. « Ce lieu est chargé d'histoire. Il attire notamment des familles venues de l'ensemble de la région pour que leurs enfants, en option théâtre, puissent avoir un vrai contact avec des artistes. Je ne peux pas croire qu'un établissement aussi utile, soutenu par toutes les tutelles sauf une, puisse être laissé à l'abandon. » L'élue de la Creuse et de la région avertit cependant : « Si on ne trouve pas de solution pour ces 20 % manquants, l'Etat peut tout à fait retirer son engagement financier. » Les parties en présence ont rendez-vous avec le préfet de la Creuse, le 13 mars, pour tenter de sortir de la nasse. En espérant qu'il ne pleuve pas trop d'ici là.

Fabienne Darge (Aubusson [Creuse], envoyée spéciale